ISSN 0024-7650

l'éditorial d'Arlette Laguiller

p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1542 - 30 janvier 1998 - prix : 9 F

Vaincre le chômage c'est possible... si on prend l'argent sur les profits patronaux !

35 heures : SUBVENTIONNER LE PATRONAT... OU LE FORCER À PAYER ?

p. 5

M 6189 - 1542 - 9,00 F

SOMMAIRE

Leur société

4 – Jospin fait le minimum social
– Salaires trop bas
– Les belles paroles de Jospin et d'Aubry

6 – Des papiers pour tous

7 – Codéveloppement et immigration : un écran de fumée
– La démagogie du FN à Vitrolles
– Manque de personnel de santé à l'école

10 – Affaire Elf : quand diplomatie rime avec escroquerie
– Les ouvriers de la banane en grève en Guadeloupe
– PSA investit au Brésil

Tribune

6 – 35 heures à la sauce Jospin

35 heures

5 – Le gouvernement bichonne le patronat
– Les 35 heures et l'emploi

Dans le monde

8 – La crise sociale en Asie du sud-est

9 – Les dessous de l'affaire Clinton aux États-Unis

16 – Les USA fauteurs de guerre en Irak
– La dette du Mozambique
– Émeutes de la faim au Zimbabwe

Il y a 25 ans

9 – Janvier 1973 : fin de la guerre du Viêt-nam

Dans les entreprises

12 – Coup de colère à la Sécurité sociale à Bourges
– Grève pour les salaires à Safety-Tours

13 – GEC-Alsthom-Belfort
– Alsthom-Rateau – La Courneuve (Seine-Saint-Denis)

14 – Les travailleurs du nettoyage en grève (métro et RER)
– Collège Elsa-Triolet à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis)

Nos lecteurs écrivent

15 – L'appauvrissement d'un quartier d'Amiens
– Les patrons se remplissent la panse

UNE SOCIÉTÉ DE PATRONS ASSISTÉS

« *On ne peut pas mener les combats le regard concentré sur l'infirmerie. Il faut penser aux troupes qui elles avancent (...) et feront que notre pays sera capable dans le futur d'assumer son destin.* » Voilà ce que, jeudi 22 janvier Ernest-Antoine Seillière, patron du CNPF, a déclaré au Forum de *L'Expansion*. En bref les chômeurs peuvent crever. Et peu importe que « l'infirmerie » soit sans cesse alimentée par les patrons que Seillière représente. L'ensemble des entreprises de plus de 500 salariés ont réduit les effectifs de plus d'un tiers ces quinze dernières années, et cela tout en maintenant leur production au même niveau.

Seillière a également approuvé les déclarations de Jospin sur une « *société de travail et non d'assistance* ». Dans le civil, le patron du CNPF est à la tête de Marine-Wendel, un holding familial qui contrôle la CGIP et regroupe tous les héritiers de la famille De Wendel, dont il fait bien sûr partie. Avec 1,92 milliard de francs en biens professionnels (sans compter les châteaux et autres biens privés), la famille est au 48e rang des grandes fortunes françaises. Pour un salarié à 8000 francs, 1,92 milliard représente à peu près 19200 années de travail. Tous les salariés des entreprises du holding qui suent des profits engraissent donc les 450 à 500 héritiers. Alors oui, en effet, c'est en connaissance de cause que Seillière parle d'une société d'assistance.

Quant à Jospin, également invité au Forum de *L'Expansion*, il a renchéri : « *Il n'appartient pas à des fractions du peuple de décider à la place du peuple* ».

C'est des chômeurs dont il parlait, bien sûr.

I.T.

La prochaine réunion du

CERCLE LÉON TROTSKY

aura pour thème :

POUVOIR CENTRAL, POUVOIRS RÉGIONAUX ET LOCAUX... ET CONTRÔLE POPULAIRE

Vendredi 30 janvier à 20h30
Salle de la Mutualité
24, rue Saint-Victor
à Paris 5e
Métro Maubert-Mutualité
Participation aux frais : 20F

IBM LA PUCE ASSOIFFÉE ET SANS-GÊNE

L'usine IBM de Corbeil-Essonnes est accusée de puiser abusivement dans les nappes d'eau très anciennes, à 800 m de profondeur sous la région parisienne. Les accusations viennent de défenseurs de l'environnement, inquiets devant l'utilisation d'une nappe à très faible renouvellement, et donc en principe protégée. Mais elles viennent aussi de la Lyonnaise des Eaux, qui accepte avec difficulté qu'un marché lui échappe.

IBM puise ainsi depuis trois ans 1,2 million de mètres cubes, et voudrait passer à 2,7 millions, soit la consommation annuelle d'une ville de 50000 habitants. Ce trust, leader mondial de l'informatique, prétend avoir besoin de cette eau, particulièrement pure, pour le rinçage de ses puces électroniques à hautes performances. L'utilisation d'eau fournie par la Lyonnaise des Eaux l'obligerait à investir 140 millions de francs dans une installation d'épuration, et selon elle pour un résultat bien moins bon.

Pour améliorer ses coûts de production et en même temps ses performances techniques, mais surtout financières, IBM ne voit pas pourquoi elle ne pourrait pas puiser l'eau à tort et à travers. Les richesses naturelles appartiennent à tous, c'est-à-dire en priorité au premier industriel qui passe et qui se sert, en laissant la société assumer les conséquences. C'est cela la liberté, dans le self-service capitaliste.

V. G.

L'élection partielle de Metz 3

QUAND LA DROITE RESSEMBLE À L'EXTRÊME DROITE

28,35% de votants seulement. Près de 3 électeurs sur 4 ne se sont pas déplacés pour désigner le remplaçant de Jean-Louis Masson, député RPR dont l'élection a été invalidée par le Conseil constitutionnel qui a déclaré Masson inéligible pour un an. En effet, lors des élections de 1997, Masson avait financé la campagne d'un autre candidat pour gêner sa rivale de droite dans la circonscription. L'association de financement de la campagne de Masson « *Metz pour tous* » présentait, par ailleurs, des candidats... en Guadeloupe parmi lesquels la femme et la fille du député de Metz sous l'étiquette « *Guadeloupe, nature, environnement* » !

Dans cette élection partielle à Metz 3 – une circonscription nettement marquée à droite – 8 candidats se présentaient à cette élection, 4 à droite et 4 à gauche. À droite, c'est Marie-Jo Zimmermann, ex-suppléante de Masson, soutenue officiellement par le RPR et l'UDF qui arrive en tête du scrutin avec près de 33,76% en progression de 6 points sur le score de Masson. Le candidat du FN – qui a fait 16,28%, en baisse de 2 points – s'est plaint qu'elle ait « *fait une campagne qui aurait pu être celle du Front National* ». De l'immigration à l'insécurité en passant par des diatribes contre le mariage des homosexuels, Zimmermann a en effet puisé dans les « idées » de l'extrême droite.

À gauche, c'est Marie-Anne Issler-Béguin, porte-parole nationale des Verts, qui était candidate commune des Verts et du PS. Avec 23,73%, elle progresse de 4 points.

Le candidat du PC, Jacques Maréchal, perd plus d'un point et fait 2,43%. Quant au candidat de Lutte Ouvrière, notre camarade Étienne Hodara, il obtient 497 voix soit un pourcentage de 2,72%, en légère baisse par rapport à mai dernier (3,11%), où nous nous présentions pour la première fois dans cette circonscription.

Rencontre avec les militants de Lutte Ouvrière

- **à Sochaux Jeudi 29 janvier à 18h**
  Petite salle du Prado
- **à Alberville (Savoie) Samedi 31 janvier**
  Place du pénitencier de 10h à 16h
  Réunion publique à 17h, maison communale du Parc, 790 rue Commandant Dubois

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) – membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste Internationaliste qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en ex-URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE – B.P. 233 – 75865 PARIS CEDEX 18 – FRANCE

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière – BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 – est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 14 200 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil – 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE! Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE – BP 233 – 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti « Lutte Ouvrière » conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 100 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....
PRÉNOM : .....
ADRESSE : .....
.....
CODE POSTAL et VILLE : .....
.....
COMPLÉMENT D'ADRESSE : .....
.....
Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE – LUTTE DE CLASSE,** pour une durée de :
.....
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de : .....
Règlement :
– par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
– par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R – PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Vaincre le chômage c'est possible...

SI ON PREND L'ARGENT SUR LES PROFITS PATRONAUX

L'Assemblée nationale a commencé à discuter des 35 heures, une loi qui n'entrera en vigueur que le 1er janvier 2000 dans les entreprises de plus de vingt salariés et qui ne concerne pas du tout la fonction publique. Et ceux qui travaillent dans des entreprises de moins de 20 salariés devront attendre jusqu'en 2002.

D'aujourd'hui à début 2000, deux ans auront passé et beaucoup d'eau sous les ponts aura coulé. Le gouvernement a même décidé de rediscuter de cette loi, fin 1999, afin d'y apporter d'éventuelles modifications avant de l'appliquer... ou, pourquoi pas, de la reporter. D'ici qu'elle entre en application, quel que soit son contenu réel, bien des chômeurs auront connu la misère et bien des salariés, actuellement au travail, seront au chômage.

Jospin, en tant que Premier ministre, a refusé de relever les minima sociaux car, a-t-il dit, il faut avant tout régler le problème du chômage. Et Robert Hue, en tant que dirigeant du PCF, a ajouté que c'est sur le chômage que la gauche réussira ou échouera.

C'est vrai, mais justement que proposent-ils de sérieux pour régler ce problème, si l'essentiel, c'est le problème du chômage ? A qui va-t-on faire croire que les 35 heures vont entraîner la création des 3 à 5 millions d'emplois qui manquent ?

En fait, on agite les 35 heures devant les yeux des travailleurs pour les faire patienter. Mais on ne fait rien pour résoudre vraiment la question du chômage et les chômeurs ne peuvent pas patienter.

Quant aux salaires réels, ils baissent continuellement, au point que la proportion de salariés payés au SMIC progresse sans cesse alors qu'il est bien difficile, de nos jours, de vivre avec un SMIC. En plus des millions de chômeurs, ce sont des millions de travailleurs qui sont proches de la misère tout en travaillant.

Oui, c'est le chômage qu'il faut réduire, mais pour cela il faut empêcher le grand patronat de diriger l'économie à sa guise. Par exemple, ce patronat nous dit aujourd'hui qu'il y a crise dans l'automobile. Mais pourquoi les travailleurs de l'automobile devraient-ils être sacrifiés pour maintenir des bénéfices ? Même si les entreprises de l'automobile avaient cessé de faire des bénéfices, ce qui n'est pas le cas, ceux qu'elles ont faits dans les dix dernières années sont bien engrangés quelque part ! Pourquoi les actionnaires qui ont reçu cet argent ne sacrifient-ils pas, eux, un peu de leur fortune pour sauver la collectivité ?

Le chômage est une catastrophe pour la majorité du pays. Quand une catastrophe touche tout le pays, on prend des mesures radicales. Si le patronat ne peut pas se sentir solidaire de tout le pays, il faut l'y obliger.

Or l'État fait le contraire. D'après les statistiques officielles, rien que les plus grandes entreprises font, chaque année, un bénéfice total, une fois tout déduit et les impôts payés, de plus de 1300 milliards de francs ; c'est presque le budget de l'État dont elles reçoivent, par ailleurs, 182 milliards d'aides.

Alors il faut interdire les licenciements collectifs, réquisitionner sans indemnité ni rachat les entreprises qui passeraient outre. Il faut supprimer les secrets bancaire et commercial qui permettent de cacher où va l'argent.

Mais tant que les travailleurs et les chômeurs, tous unis, ne prendront pas un véritable coup de colère, les patrons ne desserreront pas les cordons de leur bourse pour sortir le pays de la misère où ils l'ont plongé.

Il ne faut pas se laisser lanterner par les 35 heures pour la Saint-Glin-Glin. Si les 35 heures doivent changer quelque chose au chômage, il les faut tout de suite. Et surtout, il faut que ce soit sans contrepartie du côté de la flexibilité des horaires de travail, sinon cela ne créera même pas un seul emploi.

La lutte que nous devons mener c'est la lutte contre le chômage, c'est la lutte contre le grand patronat pour lui faire cracher une partie des milliards de francs de bénéfices qui ont été faits sur notre dos. Souvenons-nous en dans nos manifestations et nos luttes.

MEETINGS avec Arlette LAGUILLER

et les candidats qui conduiront les listes Lutte Ouvrière aux élections régionales

• MANTES-LA-JOLIE •
Samedi 31 janvier à 17 h
Parc des Expositions
(l'Ile-l'Aumône)
avec Alain LUGUET

• BREST •
Mardi 3 février à 20 h
Salle Mac-Orlan
(rue de la Porte)
avec André CHERBLANC

• CHATELLERAULT •
Jeudi 5 février à 20 h
Salle Camille-Pagé
(12, avenue Camille-Pagé)
avec Patrice VILLERET

• STRASBOURG •
Vendredi 6 février à 20 h
Palais des Congrès
place de Bordeaux
avec Roland ROBERT

• ARLES •
Lundi 9 février à 18 h 30
Salle des fêtes
(Maison des associations)
boulevard des Lices
avec Patrick GRENIER

• SAINT-BRIEUC •
Jeudi 12 février à 20 h
Salle de l'amphithéâtre
place de la cité Ginglin
avec Martial COLLET

LO

• CORBEIL-ESSONNES •
Mercredi 18 février à 20h30
Espace Papeterie la Nacelle
avec Monique LEBORGNE

• CHERBOURG •
Jeudi 19 février à 20 h
Salle polyvalente
complexe sportif Chantereyne
avec Martial COLLET

• GRENOBLE •
Mardi 24 février à 20 h
Alpexpo
avec Roland CALMEL

JOSPIN FAIT LE MINIMUM SOCIAL

Les cinq «engagements» de Jospin en réponse aux demandes des mouvements de chômeurs sont loin du compte... et ce n'est pas peu dire!

Jospin lui-même a expliqué le 21 janvier, lors de son intervention télévisée sur TF1, que l'augmentation des minima sociaux de 1500F par mois coûterait 70 milliards de francs. Cela représente moins de 1% du produit intérieur brut. Mais c'est trop pour Jospin. Pour lui, dégager une part aussi minime du gâteau pour les 6 millions de personnes, soit 10% de la population, qui dépendent des minima sociaux pour vivre, serait une mesure «*qui bouleverse notre politique économique, qui casse l'élan dans lequel nous sommes entrés*»!

Les mesures qu'il propose sont nettement plus «raisonnables». Leur coût total devrait osciller entre 500 millions de francs (selon D. Strauss-Kahn) et 1 milliard de francs (selon Martine Aubry). Il s'agit essentiellement d'un rattrapage pour l'Allocation de solidarité spécifique (ASS, versée aux chômeurs de longue durée) qui n'a pas été revalorisée depuis 1994 et dont le pouvoir d'achat a baissé de 10% depuis dix ans; et de l'indexation des minima sociaux sur la hausse des prix (ce qui est la moindre des choses).

Pour le reste, Jospin est resté dans le vague, parlant de «*favoriser le passage de l'assistance vers l'emploi*» ou d'un «*effort supplémentaire*» pour ceux qui sont dans les situations les plus difficiles. Mais il n'a rien annoncé de concret, se contentant d'évoquer son projet de «*loi contre les exclusions*» qui devrait être présenté au Parlement «*dans les mois qui viennent*» (c'est-à-dire après les élections régionales : le gouvernement ne peut pas tout faire en même temps)!

Bref, le président du CNPF, Ernest-Antoine Seillère, a pu se permettre, le lendemain au Forum de *L'Expansion*, de féliciter Jospin pour son refus d'une «société d'assistance». On a les amis qu'on mérite.

Sylvain ROCHE

CE N'EST PAS LE RMI QUI EST TROP HAUT, CE SONT LES SALAIRES QUI SONT TROP BAS

«*Si on augmente les minima sociaux, ceux-ci vont télescoper les bas salaires. Certains gagneront plus d'argent au chômage qu'en travaillant et cela les dissuadera de travailler*». Cet argument a été répété sur tous les tons par Jospin et les membres du gouvernement pour refuser d'augmenter le RMI et les allocations.

Mais d'ores et déjà, des millions de familles sont pauvres et même très pauvres tout en travaillant.

2,3 millions de smicards, payés 5239F pour 169h, sont déjà dans le besoin. Et leur nombre ne cesse de progresser. Mais bon nombre de salariés ne touchent même pas le SMIC.

D'après une enquête pour le ministère de l'Emploi et de la Solidarité, 15,1% des salariés, soit 2,801 millions de travailleurs, gagnent moins de 4866F par mois. Un salarié sur 10 gagne même moins de 3650F par mois, soit à peine plus que le RMI. Il s'agit pour l'essentiel de salariés à temps partiel. Actuellement 3,7 millions de salariés sont à temps partiel, deux fois plus qu'il y a quinze ans. Ce sont souvent des femmes. Loin d'être choisi, ce temps partiel est imposé par un patronat qui peut ainsi rendre les salariés flexibles, tout en empochant des exonérations de charges. 90% des salariés de fast-food sont à temps partiel, ainsi que 53% des agents de nettoyage, 45% des caissières, 30% des filles de salle dans les hôpitaux.

Combiné avec la faiblesse du SMIC, ce temps partiel imposé plonge plusieurs millions de ménages dans la pauvreté et le besoin.

Alors, que propose Jospin pour rendre le travail plus attirant? D'augmenter les salaires? D'interdire le temps partiel imposé? Non, il propose... de maintenir le RMI à 2400F et les chômeurs dans la misère!

Si des millions de travailleurs sont au chômage, c'est tout d'abord parce que le patronat licencie chaque année 450000 travailleurs, soit 1200 licenciements chaque jour. Et Martine Aubry, sans sourciller, en prévoit tout autant en 1998. L'État lui-même n'est pas en reste, avec les suppressions d'effectifs massives dans les administrations et services publics!

Alors, la meilleure manière de ne pas «dissuader» les chômeurs de travailler serait tout d'abord de leur proposer des offres d'emplois et non d'en supprimer! Jospin le sait bien. Mais il préfère s'appuyer sur les préjugés crapuleux soupçonnant un fainéant en puissance derrière chaque chômeur que de s'attaquer aux responsabilités patronales et gouvernementales dans les suppressions d'emplois.

Christian BERNAC

JOSPIN, AUBRY, LES BELLES PAROLES, LES CHÔMEURS EN ONT RAS-LE-BOL!

Le mouvement des chômeurs continue à faire parler de lui face à un gouvernement aux petits soins avec le patronat. D'un côté, Jospin continue en effet à verser des aides aux patrons, subventions et exonérations de charges sociales pour les inciter à embaucher... ce qu'ils ne font pas, tandis que, de l'autre, il refuse de relever les minima sociaux et ne se gêne pas pour envoyer la police contre les chômeurs.

Même peu nombreux, même sans réussir à entraîner le plus grand nombre de ceux qui sont sans emploi, les chômeurs en lutte ne manquent ni d'idées, ni d'initiatives, ni de courage pour se faire voir, se faire entendre, rappeler qu'ils en ont plus qu'assez de leur situation et qu'ils veulent que cela change.

Ainsi, mercredi 21 janvier, à Mulhouse, après les déclarations de Jospin au journal télévisé de TF1, les chômeurs occupant le local du Parti Socialiste décidaient de s'inviter à l'hôtel le plus chic de la ville, l'hôtel du Parc. A une vingtaine, ils se sont présentés en chantant l'air connu «*le lundi, des patates, le mardi, des patates, etc.*» et la direction a bien été obligée de tolérer ces hôtes inhabituels... même si elle leur a proposé un menu qui n'était pas à la hauteur de la réputation de la maison : «cordon bleu» et frites huileuses, c'est-à-dire le repas servi aux employés, qui leur est facturé 18 F et apparemment ne vaut pas plus. Les chômeurs ont refusé de manger, estimant que leur estomac était aussi sensible que celui des bourgeois et qu'ils devaient donc être régalés pareil...

A Alès, les chômeurs expulsés de la Chambre de commerce occupent chaque jour un lieu différent, Chambre des métiers, Inspection du travail, DDSS... Le vendredi 23 janvier, il se sont rendus à une vingtaine à l'hôpital de la ville où ils ont été reçus par la CGT qui avait ouvert, devant l'hôpital, un bureau d'embauche virtuel, dénonçant les 180 emplois précaires et énumérant les besoins en personnel.

Lundi 26 janvier et les jours suivants, de nombreuses actions se sont encore déroulées. A Clermont-Ferrand, à Bordeaux où des chômeurs sont allés crier leur mécontentement dans les locaux de la préfecture de Gironde, à Aubagne où ils ont fait un sit-in dans l'antenne Assedic, à Limoges où ils se sont fait entendre dans les murs de la Direction départementale des impôts, dans les mairies de Guingamp, de Morlaix, de Quimper, en région parisienne dans de nombreuses antennes EDF, etc. Même à quelques dizaines, même chassés par les hommes de main de Chevènement (et pas toujours avec douceur), les chômeurs restent forts de leur bon droit, de la sympathie aussi d'une bonne partie de la population. Car aujourd'hui, tous ceux qui ont un emploi connaissent autour d'eux, dans leur milieu, dans leur famille, des jeunes et des moins jeunes qui sont au chômage et en souffrent, moralement autant que matériellement.

En manifestant, en disant par leurs actions qu'il y en a ras le bol du chômage et que ce gouvernement qui sème la misère pourrait bien récolter la colère, les chômeurs ont raison. De toute façon, ce n'est qu'en prenant le chemin de la lutte que les travailleurs, avec ou sans emploi, ont une chance de changer une situation de plus en plus dure pour tous.

Lucienne PLAIN

LE GOUVERNEMENT BICHONNE LE PATRONAT

Dimanche 25 janvier, la direction du PS s'était réunie pour préparer sa campagne aux élections régionales et cantonales. A cette occasion, le secrétaire national du PS, Hollande, a expliqué devant la presse que les 35 heures étaient « *un signe envoyé au pays qu'un espoir était possible* ». Cela, c'était pour l'argumentaire des candidats du PS à destination des électeurs populaires. Mais, a-t-il ajouté, il faut se garder « *des illusions* » et le patronat aurait tort de s'inquiéter car la loi Aubry ne touchera qu'une partie des entreprises.

A cette même réunion du PS, Aubry a appelé à ne pas voir sa loi comme une « *solution-miracle* » contre le chômage. « *Sous certaines conditions* », a-t-elle dit, cela pourrait aider à créer « *450 000 emplois dans les entreprises de plus de vingt salariés* », un chiffre de toute façon dérisoire par rapport aux sept millions de chômeurs ou travailleurs ayant un emploi précaire. Mais il faut aussi entendre que le passage aux 35 heures sera entouré de « conditions », que le gouvernement ne cesse de détailler aux patrons qui n'auraient pas encore compris – ou font semblant – tout l'intérêt qu'ils peuvent trouver à cette loi.

Martine Aubry a rappelé certaines de ces conditions dans *L'Humanité* du mardi 27 janvier, qui lui a complaisamment offert une page entière : « *Nous proposons* (aux patrons) *une aide de 9000 à 14 000 F par emploi, selon le niveau de réduction du temps de travail et d'emplois créés* ». Deux jours plus tôt, à la réunion du PS, elle avait déclaré : « *Il n'est pas question de diminuer les rémunérations qui sont aujourd'hui perçues par la grande majorité des salariés (...). Mais il est possible dans une négociation de prévoir des accords de modération pour les seuls salaires moyens ou élevés* ». En clair, pour les patrons qui n'y auraient pas pensé, il est possible de bloquer les salaires, avec la bénédiction du gouvernement.

Et ce n'est pas tout. Favorable au gouvernement, le journal *Libération* du 22 janvier titrait « *35 heures : un cadeau d'Aubry aux PME* ». Et de préciser que la ministre venait d'annoncer « *de nouveaux allégements de charges, qui viendraient s'ajouter à ceux déjà prévus dans le projet de loi (...) pour les entreprises à bas salaires du textile, du cuir, de l'habillement, du nettoyage, de certains secteurs de l'agro-alimentaire, du bâtiment et des travaux publics qui s'engageraient à réduire le temps de travail. L'équivalent d'un superplan textile inventé en son temps par Juppé* », que ce gouvernement reprend en *« l'élargissant à toute une population de salariés* ».

Le ministère a refusé de communiquer le chiffrage précis de ces nouveaux cadeaux (estimés à près de 5 milliards de francs par an), mais ce journal doit avoir sa petite idée car il explique que « *la ministre n'est pas avare pour les PME* » (comme si Bouygues était une PME...). Relevant, au passage, que ces nouvelles dispositions sur les 35 heures « *coupent l'herbe sous le pied de la droite* » qui a présenté à l'Assemblée un projet fondé sur le même mécanisme d'allégement des charges patronales, *Libération* précise que, dans les entreprises concernées, « *le SMIC horaire actuel ne sera pas relevé* » de façon à compenser le passage aux 35 heures, et que les nouveaux embauchés le seront à 35 heures payées 35.

Aubry n'attend même pas les « négociations » par branche annoncées sur les 35 heures, pour autoriser la baisse de fait de ce qu'elle ose appeler des « salaires moyens ou élevés » – le SMIC ! Et, depuis des semaines, elle se répand à la radio, à la télévision, comme Jospin ou Strauss-Kahn, expliquant et chiffrant comment les patrons pourront s'y retrouver, en imposant des « gains de productivité », c'est-à-dire en faisant travailler plus sans augmenter les salaires, en « négociant » une annualisation du temps de travail, cette flexibilité qui était le maître mot des Balladur et autre Juppé.

C'est cela que les dirigeants de la gauche dite plurielle voudraient que les travailleurs applaudissent...

Pierre LAFFITE

Gamma/Quidu

Jospin et Seillière au « Forum de l'Expansion », le 22 janvier 1998

FÊTES DE LUTTE OUVRIÈRE

• À LIMOGES •

Samedi 31 janvier à partir de 17 h Salle des fêtes de Landouge

• À LILLE •

Samedi 7 février à partir de 15 h Salle Concorde à Villeneuve d'Ascq

LES 35 HEURES ET L'EMPLOI

DES CHIFFRES AUXQUELS ON PEUT FAIRE DIRE N'IMPORTE QUOI

L'argument majeur du gouvernement pour justifier son projet de loi sur les 35 heures, est l'incidence positive qu'il aurait sur l'emploi. Cette idée a reçu le renfort des chiffres fournis, fort opportunément, par trois organismes spécialisés qui ont publié leurs estimations du nombre d'emplois que la mise en place des 35 heures à la sauce Jospin pourrait créer.

Le gouvernement a sauté sur l'aubaine, en supposant qu'il n'en soit pas à l'origine, non sans une certaine cacophonie. Strauss-Kahn parle de 300 000 à 350 000 emplois créés d'ici 2002, Martine Aubry de 400 000. Petite note ridicule dans cette nouvelle opération brouillard, c'est que l'estimation la plus optimiste (710 000 emplois) vient des services de la Banque de France, dont le gouverneur, Trichet, ne cesse de manifester son hostilité aux 35 heures et qui a, après coup, nié toute responsabilité de la banque dans cette affaire.

Ces études et ces prévisions, comme toute projection sur l'avenir, relèvent bien plus de la cartomancie ou de la lecture dans une boule de cristal que d'une démarche scientifique, malgré les atours prétentieux dont on habille ces « études ». C'est d'ailleurs ce que soulignaient certains commentateurs au lendemain de la publication de ces chiffres.

En effet, dans une économie dont le moteur est la recherche du profit à tout prix sans se soucier du nombre d'emplois que cela peut créer, et en général c'est le moins possible, la tendance étant surtout d'en supprimer, toute prévision est impossible. Il suffit d'ailleurs de relire, avec le recul, les prévisions économiques publiées régulièrement par les États ou les organismes financiers depuis le début de la crise. Raymond Barre, que l'on présentait comme « *le meilleur économiste de France* », affirmait vers 1978 qu'il voyait « *le bout du tunnel* ». Il y avait alors en France un peu plus de 800 000 chômeurs officiellement recensés et l'INSEE en prévoyait gravement de 650 000 à 760 000 pour 1980...

Mais, même en admettant les prévisions de 150 000 à 250 000 emplois créés par an grâce aux 35 heures, il faudrait à ce rythme entre 15 et 25 ans pour résorber le chômage qui existe aujourd'hui. Et cela sans compter les suppressions d'emplois qui se produiront dans le même temps.

Mais en plus du caractère arbitraire de ces chiffres, cette réduction du chômage se ferait aux frais des travailleurs. Les hypothèses retenues, les plus optimistes, reposent sur un gel des coûts salariaux et l'acceptation par la classe ouvrière de la « modération salariale ». Ainsi, la réduction du nombre d'heures travaillées ne serait pas compensée du tout, ou bien le serait seulement aux deux tiers. Les 35 heures se feraient à pas de tortue, même dans les plus grandes entreprises. Et rien n'est dit des rythmes ni de la flexibilité du travail, qui peuvent faire d'une réduction du temps de travail une aggravation de l'exploitation et une diminution de salaire, si ceux-ci sont calculés sur des moyennes annuelles, ce qui permettrait au patronat de ne plus payer des heures supplémentaires.

Le problème pour ces prévisionnistes officiels est de deviner ce que feront les patrons en fonction de la sacro-sainte conjoncture, cette divinité aveugle du marché capitaliste. Le problème, pour les travailleurs, est de savoir ce qu'ils pourront imposer à une bourgeoisie qui aurait tout à fait les moyens de salarier tous les travailleurs disponibles, mais qui n'envisagera de le faire que si la lutte des travailleurs le lui impose, à l'image de ce qui s'est fait en 1936, mais en mieux.

Vincent GELAS

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

35 HEURES À LA SAUCE JOSPIN

BAISSE DE CHÔMAGE OU DES SALAIRES ?

« *Les 35 heures créeront des emplois si les salariés se mobilisent* », ose tranquillement déclarer Martine Aubry à *L'Humanité*, qui ose tout tranquillement en faire son gros titre, ce 27 janvier, journée nationale d'action et de manifestation de la CGT. S'il fallait encore une indication de la volonté du PC et de la CGT d'apporter leur soutien au gouvernement et tout particulièrement à cette loi dite des 35 heures en débat le même jour au Parlement, au-delà de quelques réserves, on la tiendrait là ! Mais de Hue à Bocquet en passant par Gremetz… aucun couac. Les députés du PC déposeront juste ce qu'il faut d'amendements, pour ne pas gêner le gouvernement. Et Viannet manifeste, lui, juste ce qu'il faut pour aider à faire passer « les 35 heures » à la sauce Jospin-Aubry.

Cette loi est pourtant une véritable arnaque, comme la lecture de la presse, *Humanité* comprise, le montre !

Créera-t-elle des emplois ? « Sous certaines conditions », répondent Aubry, Strauss-Kahn et consorts. Ils ont obtenu d'instituts bien intentionnés des chiffres encourageants 450 000, voire 710 000 créations d'emplois ! A la condition que les salaires soient « modérés » (premier scénario) ou « baissés » (deuxième scénario).

Mais d'abord même si des emplois étaient créés, cela n'engendrerait aucune régression automatique du chômage. Les patrons peuvent créer des emplois, au rabais ou partiels, surtout si ces emplois sont financés quasi intégralement par l'État comme le prévoient les projets Aubry, et continuer à licencier…

C'est ce qu'ils font depuis plus de 20 ans et on voit ce qui reste à la classe ouvrière, pour solde de tous comptes : 7 millions de travailleurs totalement ou partiellement privés d'emploi, d'autres qui crèvent sous les heures supplémentaires et les cadences, sur fond de salaires à la baisse !

Mais non, dit Aubry en direction des patrons, les 35 heures ne seront pas payées 39. Tout pourra se négocier et s'accompagnera de possibilités d'annualisation des horaires et de flexibilité des heures de travail. Mais non, les 35 heures ne seront pas imposées immédiatement, mais proposées dans 2 ou 4 ans, selon la taille de l'entreprise, ce qui donne au grand et petit monde patronal le temps et les moyens de s'en servir pour accentuer encore l'exploitation de leurs salariés.

Les patrons ne craignent donc ni les 35 heures, ni les Jospin et Aubry qui s'en font les champions. Le premier était en classe à l'ENA avec Seillère, nouveau président du CNPF. La seconde était bras droit de l'ancien, Gandois, à la tête de Péchiney. Cul et chemise depuis longtemps.

Si les patrons s'engagent à réduire de 10 % les horaires en échange inégal d'une hausse de 6 % des effectifs (ou de 15 % les horaires contre une hausse de 9 % des effectifs), ils toucheront de 9000 F à 14 000 F par an et par salarié de l'entreprise. Cela veut dire que certaines entreprises, surtout celles qui paient au SMIC, pourront embaucher gratis. Combien cette nouvelle manne aux patrons va-t-elle coûter aux contribuables (ces contribuables dont Jospin se préoccupait si fort l'autre jour pour refuser d'accéder aux revendications des chômeurs) ? Combien de milliards supplémentaires par an pour le patronat, en plus des 150 milliards qui leur sont déjà accordés ? Pas d'institut pour la calculer ou du moins la rendre publique ! Au moment où Jospin vient de refuser aux chômeurs les 70 milliards qui permettraient d'augmenter de 1500 F les « minima sociaux », ça ferait sale effet d'annoncer qu'on va donner tant et plus aux patrons.

Vers quoi patronat et gouvernement nous mènent-ils ? Vers des solutions dites « à l'américaine » ou « à l'anglaise ». Disons plutôt des solutions « à la capitaliste » ! Nous faire travailler pour toujours moins, pour rien, voire moins que rien. Quand Jospin ou Aubry nous disent qu'ils ne veulent pas faire de l'assistanat mais créer des emplois, ne nous y trompons pas. Ils disent vrai, à ceci près qu'ils ne précisent pas combien seront payés lesdits emplois. Ce seront de plus en plus des emplois partiels, précaires, comme ils se développent à grande vitesse et représentent déjà plus de 16 % des emplois en France, 25 % en Angleterre, 40 % en Hollande. Ou des « plein temps » payés moins que le SMIC, comme cela prolifère aussi.

Si Jospin ou Aubry ne veulent pas augmenter les minima sociaux, c'est parce qu'ils espèrent imposer demain à une partie des chômeurs de travailler pour une telle aumône, et à une partie de ceux qui ont un emploi aujourd'hui de voir leur salaire rabaissé à ce même niveau. Comme Clinton, en décidant de couper les vivres à une partie des plus démunis, a contraint des millions d'Américains à travailler pour ce qu'ils touchaient auparavant au titre d'« assistés ». Voilà comment ils peuvent et veulent résorber le chômage !

L'ensemble de la classe ouvrière sent la menace. Et c'est bien pourquoi le mouvement de chômeurs qui se développe depuis quelques semaines, malgré sa faiblesse, malgré son caractère extrêmement minoritaire, a suscité un élan général de sympathie, si ce n'est de solidarité active. Minima sociaux, minima salariaux, sont en passe de se rejoindre, si tous ensemble, salariés et chômeurs, n'y mettent pas le holà. C'est pourquoi les chômeurs ont tout naturellement remis à l'ordre du jour une revendication qui a été celle de bien des grèves ces dernières années. Oui, il faudrait au moins 1500 F pour tous, chômeurs et bas salaires. Oui, il faudrait interdire les licenciements, réquisitionner les entreprises qui licencient en faisant des profits. Oui, il faudrait à l'ensemble de la classe ouvrière un programme, de toute urgence.

Mais il lui faut aussi se donner les moyens de l'imposer. Ce qui ne pourra certainement pas se faire en restant à la remorque de directions politiques et syndicales, qui toutes, à commencer par le PC et la CGT, font tout pour mettre les travailleurs à la remorque du gouvernement, tout pour qu'ils acceptent que leur sort dépende de la politique de Jospin. Au point que *L'Humanité* donne la parole au Ministre Aubry pour « appeler à la mobilisation » !

Travailleurs et chômeurs auront satisfaction en se montrant ensemble dans la rue, certes, mais surtout en opposition résolue et consciente contre ce gouvernement et les patrons qu'il défend. Ce n'était pas le cas des dirigeants de la CGT, ni même de ceux des associations de chômeurs ce 27 janvier.

Michelle VERDIER

Leur société

DES PAPIERS POUR TOUS !

C'EST PLUS QUE JAMAIS D'ACTUALITÉ

Des étrangers sans papiers qui ont fait leur demande de régularisation et qui ne rempliraient pas les conditions de régularisation définies par Chevènement, ont commencé à recevoir une invitation à quitter la France (IQF).

Dans les mois qui viennent, ils seraient 70 000 à être déboutés de leur demande et à se voir ainsi « invités » à partir.

On se rappelle que près de 150 000 étrangers sans papiers ont fait leur demande de régularisation. Pour le moment 15 700 régularisations d'étrangers ont été accordées par les préfectures et presque autant de dossiers ont été rejetés. Avec un chiffre de 70 000 déboutés avancé, il semble donc que le gouvernement et les préfectures envisagent de régulariser pour un an, car la carte ne serait valable qu'un an, la moitié seulement des demandes.

Ainsi, la gauche, après avoir laissé espérer (au moins à tous ceux qui en ont fait la demande) que les étrangers en situation irrégulière pourraient se retrouver avec des papiers, se retrouve à dire non à la régularisation de la moitié d'entre eux. Et tout cela parce que le gouvernement PS (et avec lui toute la gauche plurielle) plie devant la droite et l'extrême droite. Et dans cette affaire, il va même très loin.

Le gouvernement n'entend pas seulement débouter la moitié des régularisations, il entend utiliser peut-être ces demandes et les adresses fournies par les demandeurs pour les poursuivre. À ceux qui ont été refusés, les préfectures ont déjà commencé d'envoyer l'IQF (l'« invitation » à quitter la France). Cette IQF donne un mois pour quitter la France (et deux mois pour faire appel…) Ensuite, vient l'arrêté de reconduite à la frontière.

Jeudi 22 janvier, une circulaire préparée par les ministères des Affaires étrangères, de l'Intérieur et de l'Emploi et de la Solidarité a été présentée aux préfets. Elle propose de financer le voyage de retour, de verser une somme de 4 500 F par adulte et de 900 F par enfant ainsi que de fournir une « aide psychologique » et sociale aux sans-papiers frappés par une IQF après l'examen de leur situation dans le cadre de la circulaire Chevènement. Mais ces mesures « incitatives », osent-ils dire, ne sont valables que pour les destinataires d'une IQF, ceux qui auraient trop attendu et se retrouveraient avec un arrêté d'expulsion ne seraient pas concernés par ces mesures. Pour en bénéficier, les demandeurs doivent faire preuve d'une « démarche personnelle » !

Quel cynisme ! Comme on le voit, le gouvernement Jospin après avoir incité à se découvrir un certain nombre de travailleurs sans papiers, qu'il ne va pas régulariser… va maintenant les poursuivre ! Et les mesures incitatives à quitter le territoire ne trompent que ceux qui le veulent bien. Elles sont du même type et même inférieures à celles proposées par le gouvernement Juppé au moment de l'occupation de l'église Saint-Bernard durant l'été 1996. Une somme de 4 500 F – plus 1 500 F par enfant mineur – avait alors été proposée aux sans-papiers. Sur près de 300 occupants, six d'entre eux s'étaient déclaré intéressés par cette mesure.

Aujourd'hui des dizaines de milliers de sans-papiers se sentent menacés. Certains ont choisi de continuer des actions. A Lille 18 sans-papiers ont fait plus de deux mois de grève de la faim qu'ils viennent de suspendre devant la promesse d'un réexamen de leurs dossiers. D'autres mouvements d'occupation, des manifestations ont lieu. Et les diverses associations de sans-papiers en appellent à la solidarité des travailleurs.

Nous sommes tous concernés. Et c'est pourquoi Lutte Ouvrière appelle à participer aux manifestations du 31 janvier, organisées par les sans-papiers.

Marielle LEMONNIER

Manifestation de sans-papiers à Paris, 22 novembre 1997.

L.O.

SAMEDI 31 JANVIER

À 14 H 00 PLACE DE LA RÉPUBLIQUE À PARIS

MANIFESTATION POUR LA RÉGULARISATION DE TOUS LES SANS-PAPIERS

Lutte Ouvrière appelle à participer à cette manifestation, ainsi qu'à toutes les manifestations qui seront organisées dans différentes villes de province.

« Codéveloppement » et immigration :

UN ÉCRAN DE FUMÉE

Le projet de loi Chevènement sur l'immigration est si ouvertement dans la même ligne que toute la législation des gouvernements précédents, son contenu lui-même comporte si peu de modifications qui ne soient pas mineures, Jospin en personne a tellement insisté sur son refus d'abolir les lois Pasqua, qu'on peut s'interroger sur les raisons de cette énième loi, même si elle est présentée comme une « grande loi de gauche » sur l'immigration.

Mais c'est que, justement, son principal objectif semble bien avoir été de démontrer au public de droite que, bien loin de tout « laxisme », Jospin et le Parti Socialiste sont des dirigeants responsables devant la bourgeoisie et le patronat, y compris devant l'électorat réactionnaire. Les aspects répressifs et policiers anti-immigrés ne sont nullement passés sous silence, au contraire.

Peut-être pour faire le pendant, le gouvernement sort maintenant de ses tiroirs un rapport datant du mois de décembre, œuvre d'un universitaire conseiller au ministère de Chevènement, Sami Naïr. Ce rapport se propose de négocier avec les pays du Tiers Monde des « conventions de codéveloppement-migration ».

Cela se veut presque tiers-mondiste, plein de bonnes intentions, telles que « *mettre l'immigration au service du développement* » des pays pauvres, en « *aidant les migrants potentiels à demeurer chez eux* ». Comment? Eh bien, il s'agirait de « *faire appel à des contingents de personnes destinées à se former en travaillant en France, en vue d'un retour programmé dans le pays d'origine* ». Les étudiants et jeunes travailleurs formés dans des secteurs précis (utiles à leur pays, en principe…) s'engageraient à y retourner. En contrepartie, ils seraient assurés d'y trouver un emploi et auraient la possibilité de faire des aller et retour en France.

Par ailleurs, l'État s'engagerait à favoriser et à aider financièrement des projets lancés par des immigrés en vue de développer leur région d'origine… sans oublier d'y associer des « entrepreneurs liés aux communautés immigrées », des « collectivités territoriales engagées dans la coopération décentralisée ». Si le projet prétend promouvoir l'intérêt des pays sous-développés, il ne perd donc pas de vue pour autant certains intérêts bien français. Ainsi beaucoup savent tirer profit de la couverture dite « coopération décentralisée » pour faire de bonnes affaires en Afrique noire, au niveau d'un conseil général par exemple, comme celui des Hauts-de-Seine, que préside Charles Pasqua.

Pasqua ne répète-t-il pas que le « développement » des pays d'origine est la véritable clé des questions d'immigration? Qui oserait douter de sa sincérité, à lui qui a su si bien codévelopper ses liens, par exemple, avec le Gabon pétrolier d'Omar Bongo?

Bref, ce thème du « codéveloppement », même dans un enrobage « généreux », n'est qu'une vieille camelote hypocrite. Mais il peut aussi, en l'occurrence, servir à quelque chose de plus précis.

Lors de son récent voyage en Afrique noire, Jospin a laissé percer un réalisme bien plus intéressé que les propos fumeux de ce Sami Naïr sur l'aide au développement. Il a demandé aux dirigeants du Mali, notamment, de mettre davantage de bonne volonté pour reprendre les travailleurs maliens expulsés de France pour cause de situation irrégulière (mais plus par charters, a-t-il promis). Et il a appelé à plus de coopération de la part des dirigeants des pays africains en général pour « maîtriser les flux migratoires ». Et la menace de conditionner certaines aides françaises à une attitude plus efficace sur cet aspect n'était pas absente de ses propos.

Jospin a devant lui un problème concret, celui que lui posent les déboutés de la régularisation qui seront plusieurs dizaines de milliers.

Dès octobre dernier, Jospin déclarait au *Parisien* que ces déboutés « *devront quitter notre territoire* », et que « *le gouvernement travaille actuellement à la mise au point de mesures qui doivent les aider, de retour chez eux, à monter des projets qui contribuent au développement de leur pays* ». De leur côté, les préfectures n'ont pas traîné pour joindre aux refus de régularisation une invitation à quitter la France sous 30 jours…

On ne peut pas s'empêcher de penser que les grands mots sur le « codéveloppement » serviront tout juste de « couverture » humanitaire, à des expulsions à venir en grand nombre.

Certes, le rapport Sami Naïr prend bien des précautions pour ne pas avoir l'air de mélanger les problèmes, pour assurer que la promotion de son « codéveloppement » bidon n'a rien à voir avec la gestion des reconduites à la frontière. Il n'empêche que, l'hypocrisie des socialistes de gouvernement étant ce qu'elle est, il n'y a rien d'étonnant à ce qu'ils cherchent à préparer le terrain pour « habiller » les opérations policières destinées en fait, à démontrer leur « fermeté » dans l'exercice du pouvoir.

Et les mesures annoncées le 22 février pour soi-disant « aider » les déboutés à quitter la France vont en tout cas dans ce sens.

Christiane LE GUERN

Vitrolles

LA DÉMAGOGIE POURRIE DU FN

Bruno Mégret, maire de Vitrolles par Catherine Mégret interposée, vient d'annoncer qu'une prime de 5000 F serait attribuée aux parents français (ou éventuellement européens) de la commune à la naissance d'un enfant.

Une initiative du même genre, prise à Paris par Chirac, à l'époque où il était maire de Paris, avait été refusée par la Justice car discriminatoire. Cette mesure, dite de « préférence nationale » est donc provocatrice, et surtout destinée à faire de la publicité aux idées nationalistes du FN.

Mais au fond, c'est surtout une mesure ridicule et méprisante. Les parents, qu'ils soient Français ou étrangers d'ailleurs, ne décident pas d'avoir un enfant pour toucher une prime. Les dirigeants du Front National ont surtout un immense dédain pour toute la population, et pas seulement celle d'origine étrangère.

Gamma

Il ne reste plus aux époux Mégret qu'à montrer l'exemple en procréant plein de petits Français…

Manque de personnel de santé à l'école

MIEUX VAUT PRÉVENIR QUE GUÉRIR !

Mercredi 21 janvier, le syndicat d'infirmières scolaires lié à la fédération FSU (Fédération Syndicale Unitaire) a organisé une journée de grève et d'action. Outre une revalorisation salariale, ces infirmières exigent des embauches massives.

Il n'existe actuellement des infirmières à demeure dans des établissements scolaires que dans un certain nombre de collèges et de lycées; pas dans le primaire. Au niveau du pays, il n'existe en moyenne qu'une infirmière pour 2500 élèves. Ces dernières années, les différents gouvernements ont fait des promesses en la matière. Ainsi, en 1990, un plan d'urgence pour les lycées prévoyait 2500 postes supplémentaires, 100 furent finalement créés. Puis, la droite revenue au pouvoir, elle promit en 1994 de créer 750 postes; moins de la moitié le furent effectivement. Cette fois-ci, dans le budget 1998, il est prévu d'en créer 300 : un chiffre dérisoire comparé aux besoins. Ainsi la FSU en réclame-t-elle la création de 7500, ce qui finalement permettrait seulement qu'il y ait, en moyenne, une infirmière scolaire pour 1250 élèves.

Une infirmière pour 1250 élèves, c'est parfois déjà ce qui existe dans certains lycées de cette taille. Mais lorsque des élèves suivent des cours du lundi matin au samedi midi sur une plage horaire de 54 heures, il y a des heures où il n'y a donc pas d'infirmière, et cela parfois dans des lycées techniques ou professionnels où les risques d'accidents sont plus importants.

Mais le rôle de l'infirmière dans un établissement scolaire va bien au-delà d'une simple présence pour faire face en cas d'accident, soigner les petits bobos ou aider les médecins scolaires lors des visites, des médecins scolaires qui sont eux-mêmes en nombre dérisoire, un médecin pour près de 8000 élèves. Le rôle de l'infirmière, comme du médecin scolaire, devrait être aussi d'aide et de prévention pour des élèves, très demandeurs lorsqu'il s'agit d'adolescents.

Pas besoin donc de chercher bien loin pour trouver matière à embaucher, pas même besoin de se creuser pour inventer des métiers nouveaux!

À l'Éducation nationale, rien que pour la santé scolaire, aux grands maux les grands remèdes, il faut la création de milliers et de milliers de postes en personnels nécessaires.

Michel ROCCO

Asie du Sud Est

APRÈS LA CRISE FINANCIÈRE LA CRISE SOCIALE

Depuis le début de l'année, la hausse du cours des actions a repris sur les places boursières des pays riches. La crise financière du sud-est asiatique n'y est plus qu'un mauvais souvenir, dont on ne parle que de loin en loin, et surtout pour se féliciter de ce qu'elle n'aura fait, en fin de compte, que peu de dégâts.

Mais cela, ce n'est que le point de vue des pays riches. Car, vue d'Asie du Sud-Est, la situation est bien entendu tout autre. Bien qu'affectés de façon inégale, tous les pays de la région ont sombré dans une crise économique sévère au cours des quatre mois écoulés. Et on commence à en mesurer les conséquences sociales à l'échelle de la région.

Gamma

Usine textile en Corée. Les travailleurs sont les plus durement touchés par cette nouvelle crise du capitalisme.

La montée du chômage

De tous les pays de la région, l'Indonésie est de loin le plus peuplé, avec plus de 200 millions d'habitants, alors que la Thaïlande, les Philippines et la Corée du Sud se situent tous entre 50 et 65 millions, tandis que la Malaisie vient loin derrière avec à peine plus de 20 millions d'habitants. Mais petits ou grands, tous sont frappés de plein fouet par les fermetures d'usines en série.

Dès le mois de novembre dernier, la presse de la région rapportait des mouvements sociaux importants en Indonésie, comme cette grève de 40 000 ouvriers du trust Gudan Garam (tabac) dans l'est de l'île de Java contre des diminutions de salaires. Puis, en janvier, la presse française a fait état d'émeutes de la faim dans cette même île de Java, provoquées par la hausse vertigineuse des prix des produits alimentaires de première nécessité.

Ces jours-ci, enfin, le 22 janvier, le Syndicat Uni des Travailleurs Indonésiens, la seule centrale syndicale reconnue par la dictature de Suharto, évaluait à 9,5 millions le nombre de chômeurs à la suite de la vague de fermetures d'entreprises en cours – soit un triplement des chiffres officiels du chômage.

Et il en va de même dans les autres pays de la région. En Malaisie et en Thaïlande, des estimations officieuses parlent de deux millions de chômeurs en plus. En Corée du Sud, où depuis trois mois, plus de 40 000 entreprises auraient été mises en faillite, on compterait plus d'un million de chômeurs de plus dans le secteur dit « réglementé », secteur qui englobe moins de la moitié de l'économie.

Et encore faut-il relativiser ces chiffres, probablement bien en dessous de la réalité. Car d'une façon générale, rien n'est prévu pour recenser les chômeurs, dans la mesure où les allocations chômage sont pour l'essentiel inconnues dans ces pays. Même en Corée du Sud, où un système d'indemnisation restreint avait été mis en place récemment, pour une fraction des salariés seulement, le gouvernement a expliqué qu'il devrait réduire les indemnités de moitié parce que les gestionnaires du fonds de chômage… en avaient perdu une partie en jouant à la Bourse !

Haro sur les plus pauvres

Les premières victimes de cette vague de chômage sont partout les ouvriers immigrés. Faute de garder leur gagne-pain aux travailleurs nationaux, les régimes resserrent l'étau sur les immigrés – en les accusant d'être responsables d'une certaine façon de la dégringolade économique. La crise s'accompagne ainsi d'une montée en puissance de la démagogie anti-immigrés, moyen éculé mais éprouvé d'essayer de détourner l'attention des masses pauvres.

Car pour chacun des pays de la région, il en existe un plus pauvre, d'où vient un flux régulier d'immigrés plus ou moins légaux dont la présence sert à baisser le niveau général des salaires. Inversement chacun de ces pays « exporte » une partie de sa main-d'œuvre vers un voisin plus riche, bénéficiant ainsi d'un flot régulier de devises.

Ainsi la Thaïlande emploie-t-elle un million de travailleurs immigrés illégaux, dont les deux-tiers environ viennent de Birmanie, et les autres du Bangladesh. Au début janvier, 6 000 ouvriers Birmans de la province du Tak ont été ainsi rapatriés de force, comme par hasard au lendemain d'émeutes contre le renchérissement de la vie. De leur côté nombre de Thais vont tenter leur chance à Singapour, qui vient juste d'annoncer des mesures de rapatriement draconiennes contre la main-d'œuvre étrangère.

De même pour la Malaisie, qui emploie deux millions de travailleurs étrangers indonésiens et philippins, dont 40 % sont illégaux. Le 9 janvier, dans le cadre d'une campagne d'un nationalisme virulent destinée à faire porter la responsabilité de la crise aux « spéculateurs étrangers », le gouvernement a annoncé que 70 % des permis de travail en cours ne seraient pas renouvelés.

Même chose en Corée du Sud, encore que là la méthode soit plus hypocrite. La politique du régime a toujours été jusqu'à présent de n'accorder pour ainsi dire aucun permis de travail. Donc tout ouvrier étranger y est par définition illégal. Ce dont les patrons ont eu tôt fait de profiter en cessant de payer leurs ouvriers illégaux. Du coup, privés de ressources et de recours légal, nombre de ces ouvriers repassent en Chine, dont ils sont souvent originaires, « volontairement » si l'on peut dire.

Ces déplacements forcés de populations ne sont pas seulement inhumains pour ceux qui y sont soumis. Ils peuvent aussi avoir des conséquences dramatiques. Dans le cas de l'Indonésie par exemple, le retour des Indonésiens immigrés originaires des régions les plus pauvres du pays, ne ferait qu'ajouter à la misère générale en la rendant encore plus insupportable.

Mais le plus probable, c'est que des centaines de milliers, voire des millions de ces travailleurs immigrés, se retrouvent, faute d'autre solution à leur portée, enfermés dans une situation de semi-clandestinité dans leur pays d'accueil, servant tout autant de main-d'œuvre occasionnelle quasi gratuite que d'exutoire au désespoir des populations, pour le plus grand profit des privilégiés locaux.

Dans certaines parties de l'Indonésie et des Philippines, ce genre de situations alimente déjà, depuis des décennies, des tensions ethniques plus ou moins souterraines qui se traduisent périodiquement par des explosions sanglantes. La profonde crise que traverse le Sud-Est asiatique annonce peut-être des explosions encore plus violentes.

François ROULEAU

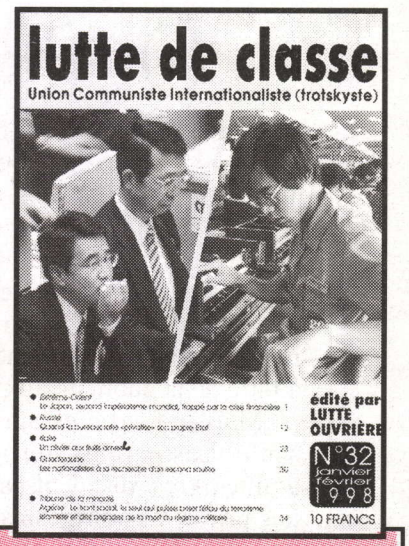

AU SOMMAIRE DE LA LUTTE DES CLASSES N°32
janvier 1998

- **Extrême-Orient :** Le Japon, second impérialisme mondial, frappé par la crise financière
- **Russie :** Quand la bureaucratie « privatise » son propre État
- **Italie :** Un Olivier aux fruits amers
- **Guadeloupe :** Les nationalistes à la recherche d'un second souffle
- **Tribune de la minorité :** Algérie, le front social, le seul qui puisse briser l'étau du terrorisme islamiste et des brigades de la mort du régime militaire

prix : 10 F – Envoi contre 12 F en timbres

États-Unis EN DESSOUS DE LA CEINTURE

Il paraît que le nez de Cléopâtre, s'il avait été plus long, aurait changé la face du monde. Un autre organe est semble-t-il susceptible de changer la face de l'histoire : il appartient à Clinton et est placé un peu plus bas que le nez. Bien sûr, un certain nombre de politiciens et de juges, adversaires politiques, qui ont des comptes à régler avec le président, ont fait ce qu'il faut pour faire sortir cette affaire, avec le relais complaisant de la grande presse. Mais le fait est que ça a marché.

Les petites affaires de Clinton ont eu déjà pour conséquence immédiate que la masse de reporters qui suivaient le Pape dans sa rencontre avec Fidel Castro les ont plantés là… pour se précipiter à la recherche de renseignements sur la conduite amoureuse du président des États-Unis.

Et en attendant de changer le cours de l'histoire, cette affaire a déjà modifié le cours du dollar, qui a tendance à fléchir. Suite aux frasques du président, réelles ou supposées, avec ses secrétaires et autres stagiaires, et surtout suite à la réaction de la presse, il semble que les investisseurs n'ont plus très confiance dans les entreprises américaines. On ne voit pas très bien le rapport, si on ose dire, mais c'est comme ça.

Le plus choquant dans tout cela serait, paraît-il, le fait que le président ait pu mentir sur une liaison. Ce serait là le plus grand des crimes et on évoque même la perspective de la démission de Clinton. Voilà bien pire que de mentir sur la crise, sur les causes du chômage ou sur les profits colossaux des capitalistes ! Un président des Etats-Unis peut, non seulement en toute impunité, mais avec l'approbation de quasiment tous les grands de ce monde, déclencher la guerre en Irak, une intervention militaire en Somalie, supprimer la protection sociale des couches les plus pauvres aux Etats-Unis, mener une politique qui provoque le chômage massif et l'appauvrissement d'une partie de la population américaine et même mondiale, il peut soutenir directement les pires dictatures en Amérique centrale, en Amérique du Sud, ou en Afrique, tout cela n'est finalement rien à côté de ses secrets d'alcôve.

Drôle de monde, drôle d'échelle des valeurs, où apparemment seules les attaques en dessous de la ceinture ont quelque chance d'intéresser ceux qui font l'opinion. Il est vrai qu'elles ne risquent pas de mettre en cause l'ordre social !

Roger PÉRIER

IL Y A VINGT-CINQ ANS

JANVIER 1973 LES ACCORDS DE PARIS METTAIENT FIN À LA GUERRE DU VIÊT-NAM

C'est il y a 25 ans, le 27 janvier 1973, qu'étaient signés les Accords de Paris mettant fin à la guerre du Viêt-nam. Les Américains avaient deux mois pour retirer leurs troupes du pays, et le 17e parallèle, frontière entre les deux Viêt-nam, devenait une ligne de partage provisoire en attendant la réunification, qui devait être décidée « sur la base d'accords entre le Nord et le Sud Viêt-nam ».

Ainsi, par sa résistance, le peuple vietnamien avait contraint le pays le plus puissant de la planète à reconnaître sa défaite. Après le départ de l'impérialisme français en 1954, qui avait vu la naissance de deux États vietnamiens, les Américains avaient soutenu le régime sud-vietnamien, faible et corrompu, face au Nord Viêt-nam qui disposait du soutien soviétique. Puis les « conseillers militaires » américains laissèrent vite la place, au début des années soixante, à des troupes américaines de plus en plus nombreuses, comptant jusqu'à plus d'un demi-million de personnes en 1968. La fiction selon laquelle les Américains soutenaient un régime démocratiquement mis en place contre les « rebelles communistes » du Front National de Libération ne tint pas longtemps : l'armée du pays le plus puissant de la planète menait en fait la guerre contre tout un peuple. Le conflit ne resta d'ailleurs pas limité au Sud Viêt-nam mais s'étendit à toute la péninsule indochinoise.

Cependant, l'offensive du Têt, en janvier 1968, qui vit le FNL et les troupes nord-vietnamiennes tenir les principales villes du sud pendant quelques jours, montra aux États-Unis qu'ils ne pouvaient pas vaincre sur le plan militaire, sauf à accentuer l'effort de guerre, ce que la population américaine n'était pas prête à accepter. Des manifestations, regroupant jusqu'à 100 000 personnes devant la Maison Blanche en octobre 1967, montraient que l'opinion publique était de plus en plus hostile à cette guerre, qui engloutissait par ailleurs plus de 13 % du budget fédéral.

Ce fut donc en 1968 le tournant, par lequel les dirigeants américains commencèrent à chercher un accord pour se désengager du conflit. Les premières négociations s'ouvrirent le 13 mai 1968 à Paris, mais allaient encore durer près de cinq ans, le temps que les États-Unis s'assurent que l'équilibre mondial serait maintenu, et que l'exemple vietnamien n'inciterait pas d'autres pays à vouloir le contester. En même temps, les États-Unis cherchaient des assurances du côté de la Chine et de l'URSS, afin que ces pays prennent le relais dans le maintien du statu quo en Asie du Sud-Est. Les visites du président américain Nixon à Moscou et à Pékin, en 1972, témoignèrent des tractations que l'impérialisme américain menait avec les dirigeants soviétiques ou chinois.

Pendant ces cinq années de tergiversations, au Viêt-nam les bombardements allaient encore s'intensifier. Les États-Unis avaient encore les moyens de faire payer cher leur défaite et de pratiquer la politique de la terre brûlée, pour montrer aux peuples ce qu'il en coûte de défier l'ordre impérialiste.

Sa victoire, le peuple vietnamien l'a donc acquise à un prix très élevé : deux millions de morts, cinq millions de blessés, un million et demi d'orphelins, dix millions de personnes déplacées, obligées de quitter leur foyer pour être regroupées dans des « hameaux stratégiques » ou grossir les villes. 15 millions de tonnes de bombes ont été lancées sur la péninsule indochinoise (six fois plus qu'en Europe durant la Seconde Guerre mondiale !), ainsi que 65 millions de litres de défoliant, rendant inculte 1/7 du sol du fait de la latérisation de la terre ; guerre chimique, napalm, villes rasées, les États-Unis ont utilisé tout leur arsenal militaire, à l'exception de l'arme nucléaire, pour tenter de briser la résistance du peuple vietnamien. Ils ont laissé derrière eux un pays ruiné qui, vingt-cinq ans plus tard, en porte encore les séquelles, étant l'un des plus pauvres de la planète, avec la moitié des habitants vivant en dessous du seuil de pauvreté.

Pour le monde entier, la victoire du peuple vietnamien a montré que, lorsque les opprimés se révoltent et luttent avec détermination, tout l'argent et la puissance militaire d'un État, même s'il s'agit du plus fort de la planète, ne peuvent suffire à les vaincre.

Il est vrai qu'elle a aussi montré les limites d'un combat purement national et voulu tel par les dirigeants nationalistes vietnamiens. Vingt-cinq ans après, face à un monde qui reste totalement dominé par l'impérialisme, les dirigeants vietnamiens malgré l'indépendance conquise n'ont pu sortir leur pays du sous-développement.

Marianne LAMIRAL

Une paysanne brandit le drapeau du FNL. Le colosse américain est contraint d'évacuer le pays.

ARC

Un avion américain abattu au Nord-Viêt-nam.

ARC

Affaire Elf

QUAND DIPLOMATIE RIME AVEC ESCROQUERIE

Le 27 janvier, la brigade financière a fait une descente chez Roland Dumas, président du Conseil constitutionnel et ancien proche de feu Mitterrand, dans le cadre d'une nouvelle affaire de tripatouillages financiers mettant en cause des dirigeants d'Elf. Décidément, le trust pétrolier va de scandale en scandale. Déjà son ancien président, Loïk Le Floch Prigent, avait eu maille à partir avec la justice, accusé d'avoir détourné plusieurs dizaines de millions de francs.

Aujourd'hui, deux collaborateurs d'Elf, et pas des moindres, Alfred Sirven, ancien directeur des Affaires générales d'Elf chargé de gérer une bonne partie des caisses noires du groupe, et Christine Deviers-Joncour seraient impliqués dans une affaire d'escroquerie aux dépens du groupe Thomson, lors de la vente de frégates par ce dernier à Taïwan en 1991. À l'époque ce marché s'était heurté à l'hostilité de la Chine et à l'opposition du ministre des Affaires étrangères d'alors, Roland Dumas, redoutant une crise diplomatique. Thomson-CSF s'était alors vu offrir les services d'Alfred Sirven et de Christine Deviers-Joncour, pour lever ces obstacles. Le premier proposait de faire profiter Thomson du réseau Elf en Chine, auquel une société suisse servait de paravent. La seconde, chargée par Elf d'une mission de relations publiques auprès du ministre des Affaires étrangères, et au demeurant son amie personnelle, se faisait fort d'utiliser ses relations. Coût du petit coup de pouce : 150 millions de francs en cas de succès. Subodorant l'arnaque, Thomson, qui d'habitude n'hésite pas à rétribuer grassement ses intermédiaires, refuse depuis sept ans, de verser la moindre commission.

Aujourd'hui, sous le coup d'un mandat d'arrêt international Sirven est... injoignable, tandis que l'amie de Roland Dumas est sous les verrous. Elle a bien essayé d'influencer l'ancien ministre mais sans succès, a-t-elle assuré lors de son interrogatoire.

Or, la vente a bien eu lieu quelques mois plus tard sur intervention de l'Elysée. Roland Dumas s'était rendu auparavant en Chine pour calmer les réticences du gouvernement. Quant à l'amie du ministre, elle a bien touché 45 millions, versés sur un compte en Suisse.

Alors d'où vient l'argent? Est-ce une avance sur commission, comme elle le prétend, pour la vente des frégates ou un détournement de fonds aux dépens d'Elf? Assiste-t-on au énième épisode des malversations financières dans le groupe? Et quel est le rôle exact de l'ex-ministre dans l'affaire, dont le compte en banque au Crédit Lyonnais aurait connu des mouvements suspects au moment des faits?

Si on ne peut répondre à ces questions pour l'instant, force est de constater que les dessous de table, les salaires de complaisance, les caisses noires, les détournements sont monnaie courante dans le milieu de la diplomatie et des affaires... pour ne pas dire dans le milieu tout court.

René CYRILLE

Guadeloupe

LES OUVRIERS DE LA BANANE RÉSISTENT

À la Guadeloupe, les ouvriers de la banane ont dépassé leur cinquantième jour de grève. Les planteurs qui misaient sur un affaiblissement plus rapide de la détermination des grévistes en sont pour leurs frais. Ils n'avaient pas pensé non plus que la solidarité des autres catégories de travailleurs se manifesterait, comme celle des dockers de ne plus toucher à un seul container de bananes tant que les travailleurs seraient en grève.

Les grévistes, en nombre plus grand qu'au début, ont une nouvelle fois manifesté dans les rues de Capesterre. Par ailleurs, les actions contre les biens appartenant aux familles des gros planteurs se poursuivent : un magasin Leader Price appartenant à un gros planteur a été pillé; malgré la protection policière dont bénéficient les domaines, un domaine appartenant à Dormoy, un des plus riches planteurs et un des plus virulents contre la grève, a été saccagé; des containers entreposés sur le port ont été ouverts, rendant les bananes inexportables, etc.

De leur côté, les planteurs, après avoir fait semblant de négocier à plusieurs reprises, cherchent surtout à gagner du temps pour affaiblir les rangs des grévistes par la lassitude et le découragement. Ils ont décidé de fermer leur plantation et crient à la ruine, en espérant bien obtenir des subventions supplémentaires du gouvernement.

Face à la durée du conflit et à la montée des tensions, le Conseil régional, à majorité de droite et présidé par Lucette Michaux-Chevry, a d'ailleurs tenté de trouver une issue. Lors d'une réunion avec les représentants des grévistes qui s'est tenue le 23 janvier, il a proposé de débloquer des fonds publics, façon d'utiliser l'argent des contribuables pour éviter aux planteurs de payer! Ces fonds seraient utilisés pour payer la moitié des jours de grève et une prime de 1 000 F pour les ouvriers travaillant sur des plantations de moins de 20 ha, en complément de ce que donneraient les planteurs, tandis que Michaux-Chevry s'engageait à obtenir que les planteurs de plus de 20 ha accordent la prime de 4 000 F nets prévue par la Commission de conciliation du 19 janvier.

Mais les planteurs ont fait savoir qu'ils ne prenaient en compte que leur propre position qui consiste à payer une prime indexée sur le tonnage de bananes produites dans chaque plantation, ce qui reviendrait à payer beaucoup moins que 4000 F. De plus, le principe de la prime pour les années à venir serait remis en cause. Or, c'est le principal motif de la grève.

Du coup, la grève continue et les travailleurs menacent de durcir leur mouvement. L'idée d'occuper certaines plantations, notamment, commence à faire son chemin, d'autant que les travailleurs de la banane ne seraient pas les seuls intéressés, mais aussi toute une partie de la population pauvre de Capesterre.

PSA investit au Brésil

ÇA NE VA PAS SI MAL POUR LES TRUSTS DE L'AUTOMOBILE

Le nouveau patron de PSA (Peugeot-Citroën), Jean-Martin Folz, vient d'annoncer la signature avec les autorités brésiliennes d'un accord pour l'implantation d'une usine près de Rio. Cette unité devrait produire de 70 000 à 100 000 véhicules d'ici 2001.

Cet investissement, le plus important jamais réalisé par le groupe PSA en dehors de l'Europe, s'élèvera à 3,6 milliards de francs, auxquels s'ajouteront plus de 6 milliards destinés à développer son réseau commercial dans cette région de l'Amérique latine.

Comme quoi, les trusts de l'automobile ont beau se plaindre de la baisse des ventes en France, ils ont amassé suffisamment de profits pour nourrir d'importants projets. Pour les travailleurs de Peugeot comme de Citroën, qui chaque mois ne peuvent que constater la maigreur de leur paie, c'est toujours bon à retenir.

La RATP et le Stade de France

GAYSSOT L'ENDORMEUR EST... POUR LE RÊVE, MAIS CONTRE LA GRÈVE

Arc.

À la RATP, cela fait des mois que les travailleurs discutent des conditions dans lesquelles risque de se dérouler la coupe du monde de football de juin prochain. Les organisateurs de celle-ci comptent sur les transports en commun pour faire face aux déplacements des spectateurs. En tout cas, le réseau de transports en commun, aujourd'hui déjà insuffisant, risque de l'être encore bien davantage en juin prochain.

Cela est vrai bien sûr en tout premier lieu pour les effectifs. Les travailleurs et les syndicats en réclament donc en supplément. Par ailleurs nombre d'agents voient là une occasion particulière de faire pression pour l'augmentation des salaires, quasiment bloqués ces dernières années. Cela a pris la forme de la revendication populaire d'un treizième mois, ou du moins de l'augmentation de l'actuelle prime de fin d'année de 4000 F, jusqu'à concurrence d'un salaire moyen.

Début janvier, les syndicats qui comptent à la RATP, la CGT et le SAT, le syndicat très corporatiste des conducteurs, s'affirmaient résolument pour l'action à l'occasion de l'inauguration du stade de France à Saint-Denis, le 28 janvier avec le match France-Espagne.

Face à cette menace de perturbation générale du réseau le 28, la direction n'est pas restée inactive, tout comme le gouvernement et son ministre communiste des Transports, Gayssot. Pour ce dernier, il s'agissait de « *ne pas briser un rêve* ». Pour lui, « *en participant pleinement à la réussite de cette journée d'exception,* (les syndicats) *en ressortiront plus forts pour faire valoir et reconnaître plus largement leurs légitimes revendications* ». Pour Gayssot, il n'était donc pas question que la grève ait des conséquences trop fâcheuses, puisqu'il a participé à la mise en place d'un système de remplacement prévoyant l'utilisation de 700 cars, en clair une menace de briser la grève, annoncée largement par la presse et qui a choqué de nombreux travailleurs de la RATP.

Mais Gayssot n'aura même pas besoin de cela. Il n'empêchera peut-être pas les difficultés pour se rendre au nouveau stade, mais il a réussi à ce que les dirigeants du SAT, le syndicat des conducteurs, écartent toute menace de grève en échange de quelques modifications de la grille des salaires des conducteurs. En conséquence, le SAT a appelé publiquement ces jours derniers à ne pas faire grève. Et Gayssot a surtout réussi à ce que ses amis de la direction de la CGT-RATP lèvent le préavis sur les lignes 13 et du RER B conduisant à Saint-Denis.

Pour les agents de cette ligne 13, il y aura quelques postes supplémentaires (une trentaine selon la CGT) ainsi qu'une prime de 1300 F pour tous les agents de la ligne. Pour les autres travailleurs de la RATP, il n'y aura rien. De même pour les travailleurs des bus de la zone du grand stade pour qui la CGT avait également déposé un préavis. Après avoir retiré son préavis sur la 13, la CGT peut écrire : « *Après les conducteurs du RER B, la CGT ligne 13 a arraché des succès significatifs. Nous souhaitons le même niveau pour toutes les lignes et tous les agents* ». Et dans le même tract, elle conclut par : « *Pour la quasi-totalité des agents, les revendications demeurent* ».

Ces syndicalistes-là ne manquent pas d'air : ils nous « souhaitent » de gagner sur les revendications après avoir diminué notre force en la divisant. En discutant ligne par ligne, y compris en faisant grève, nous obtiendrons peut-être quelques postes supplémentaires, comme ceux obtenus sur la 13, ou les six obtenus en décembre par les conducteurs de la ligne B du RER, et une prime exceptionnelle ou encore un « plus » mensuel de 250 francs pour le RER. Mais pour obtenir ce qui est nécessaire à tous, sur la fiche de paie comme pour les postes, afin de faire face au trafic et à la sécurité du réseau, il faudra pourtant que nous nous battions tous ensemble.

Correspondant LO

CIAPEM Lyon

« PLUS DE SALAIRES ET PLUS D'EMBAUCHES ! »

Après plusieurs débrayages massifs, la direction de la CIAPEM à Lyon – où l'on fabrique les lave-linge pour Brandt, Vedette, et d'autres marques – a dû remballer son projet de modulation des horaires. Elle voulait imposer six samedis travaillés pendant la période haute, en été, contre six vendredis chômés pendant la période basse, en hiver. Tout ça pour une prime unique de 1000 F brut, plus 100 F par samedi travaillé.

C'est à la suite d'un premier débrayage, le jeudi 15 janvier, où nous étions plus de 400 à réclamer « *Plus de salaires et plus d'embauches* » que la direction a ressorti ce – vieux – projet de modulation et a fait un grossier chantage pour l'imposer. Si nous acceptions sa modulation, elle envisageait de donner... 1,6 % d'augmentation contre 1,1 % prévu et promettait d'embaucher seulement 50 intérimaires en contrat à durée indéterminée au lieu des 40 actuellement envisagés !

Ce chantage a eu un effet efficace : la grogne s'est transformée en colère et le mardi matin 20 janvier, l'atelier Montage débrayait spontanément pendant une heure, entraînant la Filerie, la Carrosserie puis le reste de l'usine. L'assemblée générale décidait alors de reconduire le débrayage le lendemain et appelait l'équipe du soir à faire de même. Une nouvelle revendication était maintenant à l'ordre du jour : « *Pas touche à nos samedis !* ».

Mais la préoccupation et l'objectif de tous restaient les salaires et les embauches. Il faut dire qu'à la CIAPEM, cela fait des années que l'usine tourne avec des centaines d'intérimaires : actuellement ils sont 350 pour environ 1000 embauchés. Pourtant nous sommes en période de basse production !

Certains intérimaires sont là depuis des années, avec des petits contrats sans cesse renouvelés, interrompus par quelques semaines de chômage pendant les congés, sans aucune embauche en perspective. Beaucoup ont des familles à charge et n'ont que la précarité en perspective. Des chaînes entières fonctionnent quasi exclusivement avec des intérimaires, ce qui permet toutes les pressions sur les cadences, les heures supplémentaires, les samedis travaillés. Certains jours, quand des machines tombent en panne, c'est l'hystérie au Montage : il faut rattraper coûte que coûte les 3500 lave-linge affichés à l'écran. Tout cela pour un salaire moyen pour les embauchés, 13e mois compris, de l'ordre de 6400 F. Avec toutes ces pressions sur les intérimaires, la direction a déjà, de fait, sa modulation des horaires.

C'est pour tout cela que la colère a éclaté. Mercredi 21, le débrayage a de nouveau été bien suivi et jeudi, ce sont 80 % des ateliers qui ont débrayé entre 9 heures et 15 heures. On a même vu des collègues des bureaux nous rejoindre et des intérimaires ont quitté leur poste.

Mais à deux reprises la direction n'a rien eu d'autre à proposer à la délégation de grévistes que la modulation des horaires comme préalable à tout recul sur les salaires ou les embauches. Mais personne ne veut entendre parler de cette modulation et la direction a remballé son projet, au moins provisoirement.

Finalement, à la suite d'un questionnaire proposé par les syndicats, après une nouvelle assemblée générale, il a été décidé d'arrêter les débrayages pour l'instant. On est en période basse, il y a des stocks dans l'usine et le moment ne semble pas le plus favorable pour se lancer dans une grève. Cela dit, beaucoup étaient prêts à continuer à débrayer une heure par jour, et certains se sentaient même prêts à bloquer la production complètement.

En tout cas, tout le monde est bien conscient que pour gagner sur les revendications primordiales, les salaires et les embauches, il faudra se mettre vraiment en colère, et beaucoup sont décidés à remettre la grève à l'ordre du jour dès que possible. Et puis ce qui a donné le moral a tout le monde, c'est le recul de la direction sur la modulation et la solidarité qui s'est nouée ces derniers jours entre intérimaires et embauchés et entre les différents ateliers.

Correspondant LO

Sécurité sociale
Bourges

UN COUP DE COLÈRE SALUTAIRE

Jeudi 22 janvier nous étions 90 à nous rassembler à l'appel des syndicats CGT, CFDT et FO de la Caisse Primaire de Sécurité sociale de Bourges. Nous tenions à exprimer notre ras-le-bol des pressions exercées par les chefs et la direction pour résorber le retard qui s'accumule depuis la rentrée de septembre. Actuellement, 70 000 feuilles de maladie attendent d'être remboursées.

D'habitude, à cette date, le solde des fêtes est résorbé.

Deux jours avant, le SAMU avait dû évacuer une camarade prise de malaise : son chef avait essayé de créer la division dans le service en faisant des remarques sur le nombre de dossiers traités des unes et des autres. La semaine précédente déjà, le SAMU était intervenu pour la même raison. Les malaises sont fréquents et beaucoup d'entre nous prennent des antidépresseurs pour tenir le coup.

Depuis plusieurs années, un départ sur deux n'est pas remplacé. L'âge moyen des agents est de 40-45 ans. Depuis 20 à 25 ans, les changements des méthodes de travail et de législation sont incessants, en raison de la politique d'économies décidée et renforcée par tous les gouvernements. Les notes de service s'accumulent et nous n'avons pas le temps de les lire. Le directeur nous a conseillé – sérieusement – de les lire chez nous !

Des conventions ont été signées avec les pharmaciens et ceux-ci se montrent beaucoup plus exigeants que les assurés pour les délais de paiement, nous considérant, pour la plupart, comme leurs propres employés à leur service et nous traitant comme tels. Quand aux assurés qui n'ont pas, eux, passé de convention avec la Sécu (mais qui paient des cotisations), ils ne seront plus traités en priorité. Et ils ne sont plus informés de leur remboursements qu'une fois par mois – économies obligent ! Cela retarde d'autant plus le remboursement auprès de leur mutuelles.

Les réclamations aux guichets sont donc de plus en plus nombreuses. L'on voit maintenant des doubles files aux guichets, avec, à la clé, des heures d'attente dans le hall. Les assurés sont souvant bien légitimement exédés, et cela ne facilite pas la tâche à l'accueil.

La situation est la même pour les réclamations téléphoniques. Le retard engendre des réclamations et par voie de conséquence, retarde encore les paiements.

Du coup, les cadres, sans cesse convoqués par la direction, répercutent la pression dans les services. Les chefs n'arrêtent pas de tourner, de nous intimer l'ordre de prendre le téléphone alors que nous sommes déjà occupés à traiter un ou deux dossier à la fois, à « sauter » sur les postes opérateurs dès qu'ils se libèrent puisque nous n'avons qu'un ordinateur pour 1 ou 2 agents.

La coupe a donc débordé et la direction a dû nous recevoir à 130 lundi 26 janvier. Elle était visiblement pressée d'en finir et essayait sans cesse de conclure. Mais les questions, les accusations et les témoignages étaient nombreux. Le feu a été ouvert par une camarade qui a raconté son obsession : « *Je m'endors avec le directeur adjoint et je le retrouve à mon réveil. Cessez de me harceler. Franchement, ce n'est pas ma tasse de thé* » ! Une autre a indigné les participants – mais visiblement pas la direction – en révélant que sa note avait été baissée parce que sa production avait été perturbée par un événement familial (il s'agit du décès de son mari !). Et chacun de dire ainsi son fait à la direction.

En réponse, le directeur a dit qu'il n'était pas mécontent d'avoir pu parler directement avec le personnel mais... qu'il n'était pas agréable de le faire sous la pression ! Cela a soulevé un tollé général et des ricanements : la pression, c'est bien lui qui l'exerce depuis plusieurs mois ! Il n'a pas eu plus de chance lorsqu'il a proposé, au vote, de réunir tous les 15 jours quelques-uns d'entre nous pour l'informer de ce qui se passe dans les services. Il n'a obtenu qu'une douzaine de voix. Et s'il faut revenir pour l'informer, ce sera plus efficace à 130 qu'à dix fois moins !

Pour le moment, la direction a promis l'embauche de 4 CDD à temps plein. Une jeune a été embauchée en contrat CES le jour même et des ordinateurs vont être loués. Un bilan devrait être fait dans 15 jours. Autant dire que beaucoup d'entre nous considèrent qu'il ne faudra pas en rester là.

Correspondant LO

Safety
Tours

GRÈVE POUR LES SALAIRES

Chez Safety, à Fondette près de Tours, entreprise de métallurgie de 335 salariés fabriquant de plaquettes d'outils coupants en carbure, nous sortons de plusieurs jours de grève sur les salaires.

Le mécontentement a éclaté suite au résultat des négociations salariales pour l'année 1998. Fin décembre, la direction annonçait 250 F uniformes jusqu'à 10 000 F (coefficient 215 moyen) et 2,5 % pour les salaires au-dessus, + 1 % de la masse salariale sous forme de promotions et augmentations individuelles.

Nous avons donc débrayé plusieurs fois pendant une heure, estimant que, vu les bénéfices réalisés cette année et les efforts imposés à un bon nombre de salariés en production (heures supplémentaires, etc.), la direction se fichait de nous.

La revendication était de 515 F pour tous, à savoir les 3,5 % accordés par la direction, mais répartis de façon égalitaire. Mais voyant que la direction commençait à distribuer les augmentations individuelles tout en faisant courir le bruit que les grévistes étaient contre ces augmentations, l'assemblée générale a décidé de réduire la revendication à 400 F, à savoir les 2,5 % restants, répartis de manière uniforme. Les salariés de la production ne comprenaient pas pourquoi, pour une fois, ils n'auraient pas droit à autant que la hiérarchie.

C'est le refus total de la direction, malgré notre concession, qui a déclenché la grève mardi 20 janvier. Votée en assemblée générale par l'équipe du matin, elle fut reconduite par l'équipe de l'après-midi, et un comité de grève de 12 membres fut élu (avec des délégués de la CGT, des syndiqués non élus et 4 non-syndiqués). Cette AG a aussi décidé d'envoyer une délégation du comité de grève pour rencontrer la CFDT, sans grande illusion sur sa participation au mouvement... La réponse fut négative.

La grève a été reconduite au jour le jour lors des assemblées générales quotidiennes, les grévistes passant leurs journées à l'usine. A partir du jeudi, les grévistes, quelle que soit leur équipe, de nuit ou de jour, se retrouvèrent en équipe normale, de 7 h 30 à 16 heures, occupant leurs journées de façon active en s'associant aux décisions du comité de grève : banderoles, rédaction d'un journal de la grève et d'un tract adressé aux salariés non grévistes, signés du comité de grève, contacts avec les télévisions locales FR3 et M6 qui ont passé un reportage, etc.

La direction, de son côté, est restée ferme jusqu'à la fin : dès le mercredi matin, les grévistes purent constater la présence d'un huissier dans l'entreprise qui, accompagné du directeur, leur a « collé le train » toute la journée et les jours suivants. Sur nos revendications, la direction ne céda pas d'un pouce, acceptant même de défendre sa position devant l'ensemble des grévistes, qui en ont profité pour exprimer, très nombreux, leur mécontentement face à cette intransigeance.

Le vendredi matin 23 janvier, l'assemblée générale reconduisit la grève toute la journée. Quelques grévistes lâchèrent la grève, en informant le comité de grève. Les débrayages avaient réuni jusqu'à 125 ouvriers mais la grève en comptait 80, sur 220 salariés au 1er collège dans l'entreprise. La direction, quant à elle, réunissait l'ensemble du personnel de l'usine B, où les grévistes étaient minoritaires, et passait dans tous les services de l'usine A affirmer au personnel qui travaillait qu'elle ne lâcherait pas. Cela pesa sur le scepticisme des grévistes quant à la possibilité de faire reculer le patron rapidement.

Une nouvelle assemblée, le vendredi après-midi, décida donc de suspendre la grève lundi matin, tout en laissant croire à la direction que la grève continuait. Et lundi matin, l'équipe du matin dès 5 h 30, puis ceux de normale à 7 h 30 eurent donc encore le plaisir de voir le directeur et le chef du personnel en comité d'accueil, attendant les grévistes.

Même si la reprise s'est effectuée sans obtenir satisfaction les grévistes sont fiers de leur mouvement, et ont d'ailleurs décidé de se retrouver dans quinze jours pour une assemblée générale de bilan. De parole de patron lui-même, on n'avait jamais vu ça à Safety depuis mai 68 !

Correspondant LO

GEC-Alsthom-Transport Belfort

GRÈVE CONTRE LES LICENCIEMENTS

Dans le secteur ferroviaire de GEC-Alsthom Belfort, jeudi 15 janvier, veille d'un week-end de 4 jours du fait du chômage, une dizaine de camarades ont été appelés individuellement par leur chef d'atelier. Ils ont ainsi reçu une lettre leur signifiant que leur poste était supprimé et que dès la semaine prochaine ils feront un stage au CIPES pour apprendre à faire un CV et qu'ensuite, ils seront à la disposition du cabinet IDES, dit de reclassement.

Nous savions tous que la direction GEC-Alsthom-Transport veut aller jusqu'au bout de son plan de licenciements qui prévoyait 289 suppressions d'emplois en 3 ans. Il reste d'ici le mois d'août 63 postes à supprimer, mais une telle attaque de la direction est tombée comme un boulet.

Nous assistons depuis quelques mois à une véritable offensive des patrons sur toute l'usine de Belfort, comptant encore 7000 salariés. Dans les secteurs des turbines et des alternateurs, la direction « externalise » des secteurs entiers; elle cède à des repreneurs les activités, les machines et le personnel. Il y a quelques semaines, le PDG de GEC-Alsthom-Transport est venu à Belfort annoncer qu'il fallait s'adapter au marché et réduire les coûts de 30 à 50% et ce malgré le fait, disait-il, qu'Alsthom est le « leader mondial » dans le domaine ferroviaire. Réduire les coûts, on sait ce que cela veut dire pour un patron.

Dans ces circonstance, chacun comprenait bien qu'il ne fallait pas laisser passer cette première charrette de 10 licenciements. Dès le mardi matin suivant, le 20 janvier, l'atelier des Essais s'est mis en grève et les syndicats ont appelé à un débrayage sur la Traction. Nous nous y sommes retrouvés à près de 300, soit 80% des ouvriers présents dans les ateliers. Après les interventions syndicales, un camarade des essais-locos a pris la parole pour dire qu'il ne fallait pas laisser passer ce mauvais coup et qu'eux au bâtiment 35 avaient décidé d'occuper l'atelier. Nous sommes allés dire à la direction que nous ne voulions pas de licenciements et qu'Alsthom devait reclasser dans les autres filiales du site de Belfort.

L'après-midi, à près de 200, nous sommes allés chercher nos camarades déjà en « formation » au CIPES, qui nous ont suivis pour aller ensuite au cabinet IDES situé sur l'ancien site de Bull. Ce cabinet est celui qui a été payé pour « reclasser » les licenciés de Gigastorage. Or sur les 157 inscrits, seuls 18 ont retrouvé un contrat à durée indéterminée ou « en voie de l'être »; pour les autres ce furent des CDD ou des missions en intérim. Et 94 n'ont eu aucune proposition. Autant dire que personne ne se fait d'illusion sur les possibilités de reclassements dans une ville qui compte déjà 7000 chômeurs. Nous avons dit tout cela à la représentante de ce cabinet, vidé les armoires, laissé quelques fumigènes dans les locaux. Et nous avons terminé la journée au bâtiment 35 occupé.

Grève et manifestation en novembre 1994.

LO

Mercredi matin, nous nous sommes retrouvés au bâtiment 35 à un peu moins d'une centainé et le mouvement de grève a été suspendu. Mais la direction annonce qu'elle va continuer les licenciements, dit que ces premiers camarades seront rayés des effectifs s'ils refusent deux offres de reclassement, et qu'ils le seront de toute façon au mois d'août si on ne leur en fait aucune. Il faut donc préparer la riposte nécessaire pour faire reculer le patron, comme nous l'avions déjà fait à la traction en juin 1997.

Correspondant LO

Alsthom-Rateau
La Courneuve (Seine-Saint-Denis)

LA DIRECTION CONTRAINTE DE RECULER

Lundi 26 janvier, à Alsthom-Rateau La Courneuve, a été signé le protocole réintégrant dans l'usine l'employé licencié le vendredi 23 janvier (voir *LO* n° 1541). Cette réintégration se fait cependant avec 10 jours de mise à pied.

Mais pour en arriver là, il a fallu que nous maintenions la pression toute la semaine précédente.

Dès mercredi 21 janvier, dans l'après-midi, l'équipe du soir et quelques travailleurs de normale redébrayaient, bloquant le directeur jusqu'à 19 heures. En effet, ce dernier proposait que notre camarade soit « reclassé » dans une entreprise extérieure de gardiennage. Celle-là même qui doit reprendre l'activité du service courrier, après externalisation, dont l'employé licencié faisait partie.

Que deviendrait-il dans cette entreprise? Ne serait-il pas licencié, ni vu ni connu, au bout de quelques mois? Personne ne voulait de cette prétendue solution et les esprits n'ont pas été calmés, loin de là.

Jeudi 22, nous étions encore 200 à débrayer pour rester, cette fois, en grève toute la journée. Nous étions déterminés à exiger la réintégration de ce travailleur chez Rateau, à La Courneuve. Le directeur de l'établissement maintenait sa position… et du coup restait bloqué par les travailleurs dans son bureau avec la chef du personnel.

Le soir, après qu'il en ait appelé à la médiation de l'inspecteur du travail, il reculait d'un petit pas en proposant un poste dans le groupe, en région parisienne, mais toujours pas à La Courneuve.

Du coup, vendredi matin 23 janvier, un barrage filtrant aux portes de l'usine était organisé par une centaine de travailleurs. Les cadres et les camions de livraison ont dû attendre deux heures avant de pouvoir entrer.

Dans la matinée, la direction générale du siège acceptait de rencontrer une délégation composée de délégués de Rateau et des deux autres établissements du site. C'est au retour de la délégation que nous avons appris la réintégration de notre camarade.

La triste mine que font certains cadres depuis lundi, est inversement proportionnelle à la satisfaction que nous éprouvons d'avoir remporté, contre eux, cette victoire qui a redonné du moral à tous.

Correspondant LO

GEC-Alsthom Belfort

Amiante

UN JUGEMENT QUI RECONNAÎT LA DIRECTION « FAUTIVE »

Le Conseil des prud'hommes de Belfort vient de rendre un jugement qui condamne la société GEC-Alsthom Électromécanique pour ne pas avoir respecté la loi de 1977 concernant l'utilisation de l'amiante dans l'atelier IHT (Isolation Haute Tension) en 1992/1993.Le trois syndicats CGT, CFDT et FO et 25 travailleuses et travailleurs de cet atelier avaient engagé une procédure contre la direction en novembre 1996.

L'attitude de la direction est reconnue « *fautive* », « *source de préjudice à l'intérêt collectif des salariés…* ». Ainsi elle est condamnée à payer 10000F à chaque syndicat et à payer les frais de justice. Mais les travailleurs qui s'étaient joints à la plainte des syndicats n'ont droit à aucun dédommagement, car, selon le juge, le préjudice qu'ils ont subi ne peut être établi puisque aucun d'entre eux n'a jusqu'à présent été reconnu malade suite à l'exposition à l'amiante. Il est évidemment à souhaiter qu'ils ne soient jamais malades malgré les risques que la direction leur a fait prendre consciemment.

Début 1996, c'est un débrayage immédiat des travailleurs concernés appuyé par une pétition de tout l'atelier qui avait contraint la direction à retirer l'amiante des fabrications sur lesquelles elle voulait les faire travailler, avant la récente législation qui interdit maintenant l'utilisation de l'amiante dans ce cas. Les ouvrières et ouvriers s'étaient mobilisés car, connaissant alors les dangers de l'amiante, ils ne voulaient plus refaire les mêmes opérations qu'en 1992/1993. À cette époque, on leur avait fait isoler plusieurs centaines de barres stator avec de l'amiante graphité. Une partie avait été dés-isolée au couteau : les fibres volaient dans tout l'atelier, les travailleurs en étaient couverts de la tête aux pieds. Médecin-chef du Service médical et représentants de la direction avaient affirmé qu'il n'y avait aucun danger, ainsi aucune mesure de protection, aucune aspiration, et bien sûr aucun suivi médical.

L'amiante a été utilisé massivement à l'Alsthom et le plus souvent dans des conditions aussi dangereuses. Après que la presse locale a donné l'information sur ce jugement qui la condamnait, la direction s'est dépêchée de publier un communiqué où elle écrit par exemple que l'amiante n'était plus utilisé dans les fabrications depuis 1989… C'est mentir effrontément! Les patrons d'Alsthom voudraient pouvoir échapper aux conséquences financières des risques mortels qu'ils ont fait courir à beaucoup d'entre nous. Actuellement, 2000 travailleurs en activité dans l'usine sont recensés comme ayant été exposés à l'amiante, un chiffre incomplet qui ne comprend pas les retraités et tous ceux qui ont quitté l'usine, incomplet aussi parce que la direction n'a pas fait ce recensement systématiquement en questionnant tout le personnel. Deux ouvrièrs en sont morts en 1996. Les plaintes déposées par leurs familles sont encore en cours d'instruction. Et d'autres actuellement demandent à être reconnus comme victimes de l'amiante.

Jusqu'à aujourd'hui, si la direction a commencé à assurer le suivi médical aux travailleurs recensés, elle continue à ne pas leur donner les attestations d'exposition à l'amiante et cela malgré l'intervention de l'inspecteur du travail sur cette question, il y a plusieurs mois. Pour faire reconnaître ses responsabilités, il faudra continuer à se battre.

Correspondant LO

Enseignement

Collège Elsa-Triolet
Saint-Denis (93)

UNE DEUXIÈME VICTOIRE

À Saint-Denis, au collège Elsa-Triolet, après trois jours de grève en juin dernier où les enseignants avaient obtenu des moyens supplémentaires en personnel (1/2 poste d'assistante sociale, un deuxième conseiller d'éducation et des postes d'encadrement supplémentaires), les enseignants sont repartis en grève face à la dégradation que connaît leur établissement.

Cet établissement de centre-ville faisait figure de collège calme, épargné par la violence des cités. Ce n'est plus le cas aujourd'hui et depuis 2 ou 3 ans, les enseignants, les parents d'élèves et les élèves ont constaté une dégradation du climat.

Jeudi 16 janvier la grève démarrait après qu'un enseignant eut fait état à la récréation de problèmes de violence, de racket, de menaces entre élèves, de menaces contre les professeurs. Le ras-le-bol éclatait. Pour tous, il était évident qu'il n'était plus possible de continuer à travailler dans des conditions pareilles. Plus de 40 des 45 professeurs se mettaient en grève.

Les revendications aussitôt mises en avant tournaient autour de la demande du reclassement de l'établissement en « zone sensible », ce qui dans le jargon de l'Éducation nationale recouvre des moyens supplémentaires qui seraient mis à disposition des personnels travaillant dans des établissements « difficiles ».

Les professeurs demandaient des moyens supplémentaires pour mieux pouvoir encadrer, aider les élèves ayant des difficultés, difficultés le plus souvent liées à des conditions de vie familiale particulièrement difficiles. Ils demandaient la venue du recteur ou de l'inspecteur d'académie, pour que ces personnages puissent se rendre compte de la réalité de la vie quotidienne dans nos établissements.

L'après-midi, le rectorat nous dépêchait un représentant avec un « kit » anti-violence que nous n'avions pas demandé : deux commandants de police, un représentant de la Justice, tout ce monde-là étant venu et repartant dans la même voiture.

Lors de cette réunion, le représentant du recteur put mesurer le mécontentement et la colère profonde des enseignants qui exprimaient leur sentiment d'abandon des autorités face à une situation très difficile.

Le lendemain, il y eut une prise de contact avec les enseignants du collège Jean-Vigo d'Épinay, lui aussi en grève depuis un mois pour les mêmes raisons. À l'occasion d'un accueil chaleureux, nous apprîmes que le jour même, ceux-ci venaient d'obtenir partiellement satisfaction à leur revendication sous la forme d'un reclassement en REP (Réseau d'Éducation Prioritaire). C'est apparemment le dernier gadget pondu par le ministère, une sorte de sous-sous-classement destiné à calmer les personnels des établissements où la situation est explosive et qui en feraient la demande au travers de mouvements de grève.

Lundi 19 janvier, l'inspecteur d'académie, qui recevait une délégation d'enseignants et de parents d'élèves, annonçait à son tour la satisfaction de cette revendication. Pour tous, c'était une victoire et un premier recul et très vite dans les discussions en assemblée générale, nous avons souhaité donner un contenu concret, avec des besoins chiffrés en personnel, en matériel, etc. à ce REP, pour que celui-ci ne ressemble pas à du Rien En Plus! Le soir même une réunion avec plus de 200 élèves et parents montrait le soutien que ceux-ci apportaient à l'action engagée.

Suite à cette première victoire au travers d'une grève très vivante et active, les enseignants ont décidé de suspendre leur mouvement, tout en étant convaincus qu'il leur faudrait remettre ça et en frappant plus fort la prochaine fois, si les moyens dégagés s'avèrent insuffisants.

Dans les entreprises

Métro et RER – Région parisienne

À la station Gare-de-Lyon, le 14 janvier.

EN GRÈVE

Les travailleurs de la COMATEC, entreprise de nettoyage spécialiste de l'entretien du métro et du RER, filiale par l'intermédiaire de la CGN, Compagnie Générale de Nettoyage, puis de la CGEA, Compagnie Générale d'Entretien Automobile de la... Compagnie Générale des Eaux, sont en grève depuis le 6 janvier 1998.

Ils réclament 7 % d'augmentation des salaires, l'embauche en contrat à durée indéterminée des travailleurs intérimaires, la revalorisation d'un certain nombre de primes, une prime d'intéressement mensuelle augmentée de 400 F, que la direction voulait supprimer, l'arrêt de l'arbitraire et des pressions dans les relations avec la direction et ses représentants, les libertés syndicales.

Le mouvement a commencé par une manifestation de près de 200 travailleurs, le 6 janvier, devant le siège de l'entreprise à Arcueil. La direction a fini par recevoir une délégation à laquelle, en substance, elle a cyniquement déclaré que les salariés devaient déjà être contents d'avoir du travail et le droit de grève, ce qui ne serait pas le cas dans le pays d'origine de la plupart d'entre eux, et qu'il n'était pas question qu'elle cède.

La grève a été votée à l'unanimité des présents sur place, suite à cette entrevue. Elle est dirigée par une intersyndicale CNT, FO, CFDT, tandis que la CGT maison et la CSL, qui venaient de signer un accord avec la direction, sont en dehors de la grève. Les grévistes tiennent jour et nuit un piquet devant des locaux de l'entreprise dans une salle des pas perdus du RER, gare de Lyon.

Sur les 730 travailleurs de la COMATEC, 230 sont... intérimaires. Certains le sont depuis 10 ans. Pour respecter formellement les contraintes légales ils doivent tourner régulièrement d'une société d'intérim à une autre, avec interruption quelques jours seulement du contrat de travail et du travail. Il n'est pas rare que ce soit les services de la COMATEC qui disent à un travailleur intérimaire que son contrat se termine tel jour, et qu'il doit se présenter le lundi suivant, par exemple, dans telle autre société d'intérim pour pouvoir reprendre son travail auprès de la... COMATEC!

Les grévistes reprochent à la RATP de tout savoir de ces pratiques et de fermer les yeux. Fermer les yeux, le mot est d'ailleurs faible. La RATP sous-traite le nettoyage pour pouvoir faire travailler dans son enceinte des travailleurs non Français, ou maintenant extérieurs à la Communauté Européenne, qu'elle n'aurait pas le droit légal d'embaucher directement. Ces restrictions contribuent à créer des catégories de travailleurs particulièrement sous-payés. 70 à 80% des travailleurs de la COMATEC sont ainsi d'origine étrangère.

D'autre part, la sous-traitance permet de « mettre en concurrence » quelques sociétés de nettoyage. Trois se partagent actuellement le marché de la RATP. Et cette concurrence est prétexte permanent à supprimer des acquis sociaux, des postes de travail, à geler les salaires. La COMATEC, bien qu'appartenant à la richissime Générale des Eaux, est championne dans le genre, elle qui, depuis 1986, date de son arrivée dans le métro, n'a jamais accordé d'augmentation maison à ses salariés, se contentant de répercuter les augmentations décidées par la chambre syndicale patronale.

Les grévistes font des tournées par petits groupes dans le métro ou le RER pour essayer de s'adresser aux non-grévistes pour les convaincre. Ils sont parfois tombés sur des groupes de plusieurs dizaines de travailleurs, embauchés pour la circonstance par la COMATEC, « protégés » en toute illégalité par plusieurs dizaines d'agents de la GPRS, agents de sécurité de la RATP, certains avec des chiens. Au cours de telles confrontations, des grévistes ont été enfermés dans des locaux RATP, certains les mains liées derrière le dos à l'aide de sacs poubelle, un autre a eu un doigt cassé. Mais la COMATEC, qui fait appel à une armada d'huissiers, certains semble-t-il fournis par la RATP, présente tout cela comme une agression des grévistes et a réclamé auprès du tribunal d'instance de Paris l'expulsion de l'enceinte RATP de 12 travailleurs, pour la plupart délégués.

Le tribunal a finalement ordonné le 22 janvier l'expulsion de deux travailleurs. Il avait nommé au cours d'une audience précédente un médiateur. Les grévistes, qui font remarquer que c'est un « ancien de la guerre d'Algérie », trouvent que, pour un médiateur, son rapport leur est bien défavorable.

Lundi matin, la RATP a fait changer les serrures du local COMATEC de la Gare de Lyon, d'une pièce où se trouve un appareil à boissons et des toilettes qu'utilisaient les grévistes... et le personnel RATP, petite bassesse destinée à toucher les grévistes au moral. Mais les grévistes sont déterminés à aller jusqu'au bout.

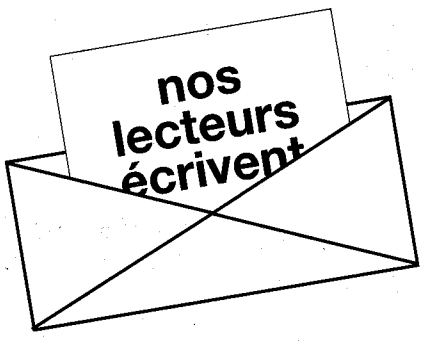

Quartier Saint-Maurice à Amiens

L'APPAUVRISSEMENT D'UN QUARTIER

Malgré la campagne de publicité de la municipalité d'Amiens («Fier d'être un Amiénois »), il n'y a pas lieu d'être fier des conditions de vie auxquelles sont réduits nombre d'habitants de cette capitale de la Picardie...

Malgré les aides à la création d'emplois, les entreprises enchaînent les plans de licenciement. Le taux de chômage a dépassé les 14,7% (chiffre de 1996 qui ne tient pas compte des CES et de tous les petits boulots ni des RMistes. Ces derniers représentaient déjà avec leurs familles 5,7% de population totale des cantons d'Amiens en 1994.)

Saint-Maurice fait partie des quartiers les plus pauvres de la ville. Ses 6500 habitants logent dans ces typiques petites « maisons amiénoise » en briques rouges, collées les unes aux autres à la manière des corons, construites au début du siècle pour accueillir une population ouvrière employée dans les entreprises textiles et les teintureries du quartier. Ces établissements sont désormais tous fermés.

Nous animons dans ce quartier une association caritative d'aide alimentaire aux plus démunis et nous aimerions dénoncer les conditions de vie qui sont imposées à ces personnes à la veille du XXIe siècle : Pour avoir droit gratuitement deux fois par mois à ces quelques kilos de pâtes, de sucre, de fruits, une famille ne doit pas disposer – une fois le loyer payé – de ressources supérieures à 1100F par personne à charge. Une centaine de familles est enregistrée sur notre liste et il ne se passe pas de semaine sans que plusieurs personnes ne demandent à être inscrites : des RMistes, des chômeurs, mais aussi des salariés au smic.

Récemment une personne est venue en sabots demander des chaussures et des couvertures. Le couple et leur enfant vivent dans une caravane avec les 2400F du RMI. Un autre couple âgé de notre connaissance vit dans la caravane voisine. Autre cas parmi tant d'autres, cette famille de dix personnes que suit un dossier de surendettement et qui doit se débrouiller – RMI, allocations familiales et allocations jeune enfant comprises – avec 8990F par mois. Un couple de jeunes vit avec 1290F. Leur loyer est de 500F.

Ce sont pour la quasi-totalité des personnes qui ont longtemps travaillé ou bien des jeunes qui ne trouvent pas de premier emploi. Tel ce chauffeur routier qui a travaillé jusqu'à 50 ans dans la même entreprise. Licencié, ne retrouvant plus de travail, il doit vivre avec les 2300F de l'allocation spécifique de solidarité – un minima que le gouvernement Jospin ne veut pas revaloriser. Il n'y a pourtant vraiment pas de quoi « encourager la paresse » avec une pareille fortune ! Tel autre a toujours travaillé dans une entreprise de la métallurgie. À dix ans de la retraite il est licencié pour motif économique. Il touche désormais 2200F d'ASS et doit payer, en complément de l'APL, 600F de loyer par mois.

L'office de HLM local (OPAC) répugne à accorder un logement aux habitants aux ressources maigres et incertaines. Ceux-ci doivent donc chercher des places dans des foyers, voire vivre en caravane. Près de chez nous, dans la bien nommée rue de la Flaque, se trouve toute une série de lotissements construits pour abriter de façon éphémère des personnes laissées sans abri par la dernière guerre. Ces logements d'une vingtaine de mètres carrés, sans chauffage central, sans douche et sans eau chaude, existent encore et sont toujours loués. Eh bien, tout de même, pour en obtenir un pour une personne en CES, il a fallu engager toute une action avec occupation. Et à présent, l'office en question n'éprouve aucune honte à exiger 350 F de loyer par mois pour un tel bungalow.

Voilà pour les plus démunis, mais les conditions de vie sont difficiles pour tous dans le quartier : dans le petit supermarché du coin, on ne rencontre plus guère de clients après le 10 du mois. Certaines épiceries font crédit, parfois des mois durant. L'EDF a fait preuve de créativité, en proposant pour beaucoup d'appartements des compteurs à clef : on achète pour 200F d'électricité pour la semaine, par exemple ; ils sont crédités sur une clef que l'on place sur le compteur. Si l'on dépasse cette consommation de 30F (le découvert autorisé maximum), le courant s'arrête automatiquement, sans prévenir et il faut aller à la poste pour recréditer sa clef. Et puis, un dernier exemple : le dernier recensement (publication INSEE 1996) fait apparaître que 11,6% des logements de la zone d'Amiens ne possèdent pas de douche.

Pour faire face à cette situation, de petites chaînes de solidarité se sont créées comme les « Banques alimentaires » ou les Restos du cœur, animés par des bénévoles. Évidemment, cette aide soulage la détresse, mais ne change malheureusement pas la situation de ces personnes contraintes à demander assistance.

À l'opposé de l'esprit qui anime ces bénévoles, existent aussi des associations qui demandent un inadmissible droit de regard sur la gestion et le mode de vie des familles venues les solliciter. Ainsi cette association proposant les services d'une épicerie à très bas prix à laquelle ne peuvent accéder que les personnes qui fournissent la preuve qu'elles ont bien payé leur propriétaire. La mairie se fait, elle aussi, volontiers moralisante et méprisante. Une amie vivant seule et touchant le RMI, venue chercher une aide, s'est vu reprocher de mal gérer son budget et d'avoir des dépenses de luxe : une ligne téléphonique pour appeler un médecin ou les secours en cas d'urgence. Le maire, Gilles de Robien, a proposé dernièrement d'employer des RMIstes à des tâches d'intérêt général en les rémunérant sous forme de bons d'achats !

Il y a aussi les solidarités qui se forgent au travers de petites luttes : notamment contre les expulsions et les saisies. À plusieurs reprises, grâce à des réseaux téléphoniques, des militants associatifs ou politiques, des voisins ont pu être avertis rapidement de la venue de l'huissier dans le quartier. Ils ont pu ainsi empêcher l'action des déménageurs. Ces petits exemples de solidarité font chaud au cœur.

Et puis, à Amiens aussi, les chômeurs ont engagé l'action depuis plusieurs semaines pour la revalorisation des minima sociaux. Nous espérons que ces luttes se poursuivront et s'élargisseront. Elles constituent le seul moyen pour stopper la dégradation de nos conditions de vie et imposer que des moyens financiers soient ponctionnés sur les gigantesques profits réalisés cette année encore par le patronat.

A. et F. (Amiens)

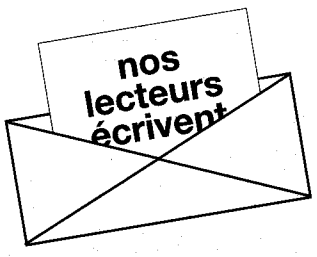

LES PATRONS SE REMPLISSENT LA PANSE

Dans la PME où je travaille, c'est l'enfer. Nous sommes 14 ouvriers et employées à subir un patron arrogant.

Nous installons des enseignes publicitaires dans toute la France, en particulier pour les grandes surfaces. Le lundi matin, nous partons dans des fourgonnettes à des centaines de kilomètres. Il faut partir à 5 heures, quand ce n'est pas à 4 heures, pour être sur le chantier vers 7 ou 8 heures. Et le lendemain, c'est un autre circuit qui est prévu, après une nuit à l'hôtel. Nous sommes hors de chez nous jusqu'au vendredi soir et même jusqu'au samedi matin. Ces déplacements ne sont pas considérés comme du travail par le patron et ne sont pas indemnisés.

Un chantier qui commence vers 7 ou 8 heures se termine souvent vers 19 heures, soit plus de 12 heures de travail, avec une heure pour manger. Là non plus, ces heures supplémentaires ne sont pas payées régulièrement par le patron, ou alors par des primes qui n'apparaissent pas sur la feuille de paie.

J'ai calculé qu'il s'est fait ainsi 7500 heures supplémentaires dans l'année. C'est intolérable quand on sait que, simplement dans le département de la Charente, il y a 22000 chômeurs. Et tout cela pour que nous touchions des salaires nets dépassant à peine les 7000 francs. Oui, à l'heure actuelle les patrons se remplissent la panse !

Et ce n'est pas tout. Ce patron se croit tout permis. Un exemple entre cent : récemment, j'étais en train de travailler à l'atelier lorsqu'il me demande de l'emmener chercher un véhicule au garage. Je croyais ma course terminée, mais il me crie de faire le plein de gazole de son camion 19 tonnes. Je pense bien que ce patron aurait pu le faire lui-même. Mais non, il faut que ces exploiteurs profitent jusqu'au bout de « leurs » ouvriers.

Voilà ce que nous vivons dans cette petite entreprise.

P. M. (Angoulême – 16)

Irak

LES USA ET LEURS ALLIÉS FAUTEURS DE MISÈRE ET DE GUERRE

À en croire les informations données par la presse, les USA s'apprêteraient, avec ou sans la caution de l'ONU, à déclencher de nouveaux bombardements contre l'Irak.

Bien sûr, la tension est déjà montée à plusieurs reprises, sans que les dirigeants américains mettent leurs menaces à exécution, et rien ne dit qu'à nouveau Clinton ne fasse pas de même. Mais ces déclarations sur la possibilité d'une nouvelle agression contre l'Irak viennent rappeler que sept ans après la guerre du Golfe, ce pays est toujours victime d'un blocus organisé par les États-Unis et les autres puissances impérialistes, dont la France, et qu'il vit toujours sous la menace d'une intervention armée.

Or les effets de ce blocus sont terribles pour la population. Le taux de mortalité infantile est passé de soixante et un pour mille naissances en 1990 à cent dix-sept pour mille en 1996. Des statistiques évaluent le bilan du blocus à 800 000 morts, dont 320 000 enfants de moins de 5 ans.

La résolution 986 de l'ONU, dite « pétrole contre nourriture et médicaments », n'a servi que d'alibi aux grandes puissances et aux USA en particulier, pour maintenir coûte que coûte le blocus contre l'Irak. Prévue pour un montant de 2 milliards de dollars par semestre, la vente de pétrole irakien n'a jamais atteint plus de 1,3 milliard qui ont essentiellement été affectés au fonctionnement de la commission de l'ONU chargée du désarmement de l'Irak, l'UNSCOM, et à l'indemnisation des pays « victimes » de la guerre du Golfe ; le reste ayant été attribué, sous l'autorité de l'ONU, au Kurdistan, région qui échappe plus ou moins au contrôle du gouvernement irakien.

Les dirigeants des grandes puissances impérialistes osent encore parfois justifier leurs pressions sur l'Irak en invoquant le caractère dictatorial et belliqueux du régime de Saddam Hussein. Mais ils sont bien mal placés pour en juger.

Saddam Hussein est certes un dictateur qui opprime le peuple irakien. Il a montré qu'il était prêt à toutes les répressions pour se maintenir au pouvoir. Le dernier crime connu de Saddam Hussein a été le massacre ordonné dans différentes prisons dont l'objectif était la liquidation d'opposants prisonniers et condamnés à mort. Le Parti Communiste Irakien qui a fait état des massacres, parle de 1 500 prisonniers politiques assassinés.

Mais ces crimes ne peuvent faire oublier que les dirigeants impérialistes sont les premiers responsables de la misère dont est victime la grande majorité de la population irakienne. Sous prétexte de défendre la paix ou la démocratie en Irak, les USA veulent affaiblir économiquement et politiquement ce pays, le plus longtemps possible. Et leur objectif n'est pas d'améliorer le sort des populations de l'Irak mais d'assurer la suprématie des USA dans une région particulièrement riche en hydrocarbures.

Il n'est pas possible d'être du côté du peuple irakien, du côté de ceux qui en Irak se battent contre la misère et le régime dictatorial, sans être opposé à ce blocus criminel et sans affirmer avant tout que les principaux responsables de la situation dramatique dans laquelle se trouve le peuple irakien, et des menaces de guerre, sont les dirigeants de l'impérialisme américain ainsi que leurs alliés et complices, parmi lesquels se trouvent les Chirac et les Jospin.

H. M.

Zimbabwe

Emeutes de la faim

5 morts, plusieurs dizaines de blessés, 800 personnes arrêtées, tel est le bilan des émeutes qui ont eu lieu du lundi 19 au jeudi 22 janvier au Zimbabwe.

C'est une hausse massive des prix des produits alimentaires, ajoutée à un taux de chômage de 45 %, qui ont jeté la population dans la rue. Avant ces émeutes de la faim, une vague de grèves et de manifestations avait durant l'année écoulée touché les fonctionnaires, le secteur privé, les étudiants, contre la corruption généralisée du pouvoir et son incapacité à faire quoi que ce soit face à la crise dans laquelle s'enfonce la population. Lors de ces derniers jours, la seule réponse du gouvernement a été de déployer l'armée dans les rues.

Information sans doute révélatrice de la situation du pays, au même moment on apprenait que 30 personnes avaient trouvé la mort en traversant un fleuve infesté de crocodiles, cherchant à émigrer du Zimbabwe en Afrique du Sud…

Le Zimbabwe n'est pas le pays le plus pauvre d'Afrique. Mais il est sans doute à l'image de bien des pays de ce continent, où la misère est le lot de l'immense majorité de la population, et où toute protestation est immédiatement étouffée. Cela ne fait pas la une des médias, mais « le livre noir du capitalisme » n'est pas du passé ; c'est cette réalité qui s'écrit tous les jours sur presque toute la planète.

N. M.

Mozambique

DANS LE CYCLE IMPLACABLE DE LA DETTE

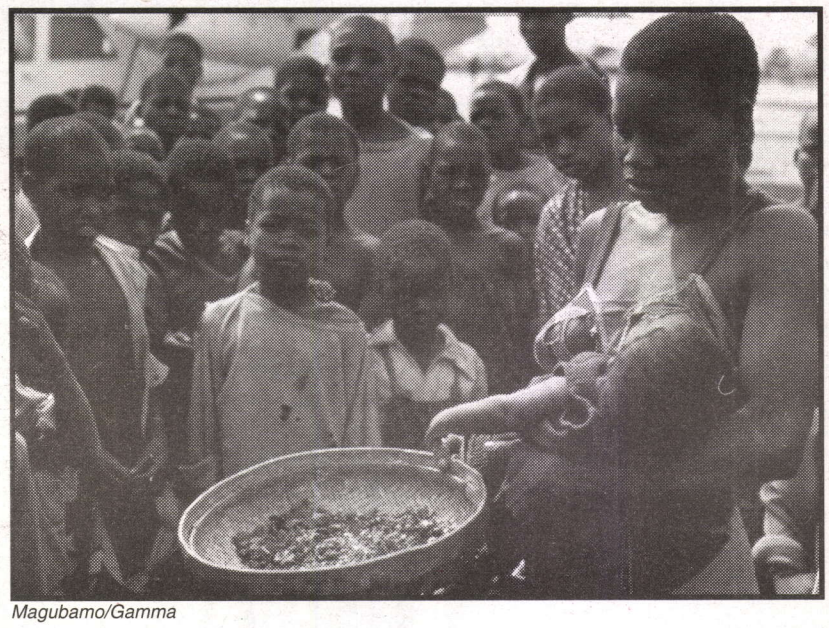

Magubamo/Gamma

Pour ne pas perdre tout espoir de récupérer les fonds avancés au Mozambique, le Club de Paris, le club des pays les plus riches du monde, vient de décider de réduire de plus de 80 % la dette de ce pays à l'égard de ceux-ci.

Le Mozambique est avec le Rwanda le pays où le revenu moyen par habitant est le plus faible de la planète, soit environ 600 F par an. C'est un pays ravagé par la guerre civile qui a sévi entre 1975, date de l'indépendance (le Mozambique est une ancienne colonie portugaise) et l'accord de paix de 1992 qui a consacré la victoire du Frelimo (Front de Libération Mozambicain) face au Renamo (la Résistance Nationale Mozambicaine, financée en son temps par la Rhodésie et l'Afrique du Sud).

Le FMI et la Banque mondiale ont alors mis le Mozambique en coupe réglée en imposant, comme ailleurs, un plan draconien de réformes économiques, avec comme moyen de chantage en cas de non-application du plan, la menace de suspendre les crédits.

Du coup, le Mozambique connaît depuis 1992 un taux de croissance positif mais la majeure partie du revenu de ses exportations est consacrée à rembourser la dette.

Et cela ne suffit pas. Le prix des exportations ne cesse de baisser par rapport au prix des produits importés. Les pays pauvres empruntent pour rembourser leurs dettes ! En 1996, le FMI et la Banque mondiale, sur incitation du G7 – les 7 pays les plus industrialisés – ont établi un programme spécial pour les pays hautement endettés (cela concerne aussi l'Ouganda, le Burkina Faso, la Bolivie, la Côte-d'Ivoire et le Guyana) consistant à porter de 67 % à 80 % le montant de la dette pouvant être effacée. 21 pays qui avaient également des créances dans ce pays (dont 20 % pour la France) viennent d'adopter donc la même mesure qui pourrait s'appliquer à d'autres pays ruinés par l'impérialisme.

Cela n'est pas par bonté d'âme (la dette n'est pas annulée à 100 % !), mais pour ne pas perdre tout espoir d'extorquer au moins une partie des intérêts de la dette en empêchant le fonctionnement économique du pays par un étranglement trop sévère.

Ainsi malgré la réduction qui pourrait aller jusqu'à 90 % de l'ensemble de la dette en 1999, le Mozambique devra encore à ses créanciers deux fois le montant de la totalité de ses revenus d'exportation !

Autant dire qu'il ne s'agit pas de sortir le Mozambique du sous-développement mais de desserrer l'étau, juste assez pour continuer à tirer quelque chose de ce pays pourtant réduit à la misère.

Le remboursement de la dette – toujours libellée en monnaies fortes – aux banques des pays riches se fait nécessairement au détriment de la santé (espérance de vie de 47 ans au Mozambique !), de l'éducation (60 % d'adultes illettrés) ou des services publics (manque aigu d'eau potable).

Une logique impitoyable, qui condamne ces pays à la mort lente ; la logique du système impérialiste.

Claire LACOMBE

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995